

# DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

JANVIER 2021 • N° 342  
dijon.fr

À VOTRE ÉCOUTE

À VOTRE SERVICE

P. 8 | BUDGET 2021  
**SOLIDE ET SOLIDAIRE**

P. 14 | ESPACES VERTS  
**QUATRE VERGERS À CROQUER**

## BOULE À SOUVENIRS

Installé place de la Libération en lieu et place des traditionnels chalets, le sapin géant composé de 361 arbres fournis par des pépiniéristes du Morvan est rapidement devenu le symbole des fêtes de fin d'année à Dijon sur les réseaux sociaux. Chacun y est allé de son selfie.

Un autre regard sur la ville et un joli reflet de l'hôtel de ville capturé par Marine Vargas (Instagram @marine\_clk).



## François Rebsamen

Maire de Dijon  
Président de Dijon métropole

### Comment abordez-vous l'année 2021 ?

Avec espoir et détermination. Je crois qu'il nous faudra aussi, à tous, du courage, de la persévérance et de la solidarité pour se relever ensemble de l'épreuve qu'a été l'année 2020.

### Covid oblige, les Dijonnais ont été privés des moments d'échange que sont traditionnellement en décembre les réunions publiques.

Ces réunions publiques sont l'occasion de présenter les grandes lignes du budget de la ville, de répondre aux questions des Dijonnais et d'échanger avec eux sur les projets qui verront le jour. Le Covid et le second confinement ont empêché la tenue de ces réunions. Aussi ai-je souhaité dans un premier temps m'adresser aux Dijonnais par le biais d'une vidéo. Puis j'ai répondu à leurs questions en direct, sur Facebook. Je répondrai également par écrit à toutes les questions qui m'ont été posées par courrier ou par email et que je n'ai pas pu aborder en une heure.

### Comment la ville a-t-elle réagi face à la crise sanitaire qui a touché le monde entier en 2020 ?

Le choc sanitaire, économique et social auquel nous devons faire face depuis mars était, il y a tout juste un an, totalement absent de nos esprits. La crise sanitaire a profondément bouleversé nos vies et nous oblige à revoir nos perspectives pour les années à venir. Si une reprise économique est annoncée pour la fin 2021 et plus probablement pour 2022, notre pays est en ce moment en grave récession. Une dégradation considérable des comptes publics s'est produite. L'endettement national atteint désormais 120% du produit intérieur brut et pourrait encore s'aggraver. Sans le recours au chômage partiel mis heureusement en place par le gouvernement, la situation serait sans doute catastrophique en ce début d'année. La pauvreté explose et pour les foyers aux ressources modestes ou moyennes, la situation se détériore. À l'échelle de la ville, nous avons déployé tous les moyens budgétaires et financiers dont nous disposons afin de limiter les conséquences économiques et sociales de la pandémie et du confinement sur les habitants. Nous avons également mis en place plusieurs dispositifs de manière à soutenir les acteurs économiques de notre territoire. La relance de l'économie, lorsqu'elle viendra, passera par l'investissement public local. 70% de l'investissement national provient d'ailleurs des

collectivités territoriales. Aussi, est-il indispensable que nous conservions cette capacité qui est la nôtre d'agir au plus près des besoins locaux.

### Quelles mesures avez-vous prises en faveur du pouvoir d'achat des Dijonnais ?

Si les mesures de sauvegarde de l'emploi et de l'économie sont portées par l'État, la relance au sens large est, quant à elle, une priorité de l'ensemble des collectivités publiques, et bien évidemment de la ville et de la métropole. Dès le mois de juillet, nous avons voté un grand plan de mesures sociales d'environ 1,3 million d'euros destiné aux Dijonnais les plus fragilisés : renforcement des moyens du CCAS et des aides aux associations comme le Secours populaire, le Secours catholique ou les épiceries sociales ; gratuité des accueils en centre de loisirs pendant l'été et de la restauration scolaire pour toutes les familles aux revenus modestes au second semestre 2019-2020, augmentation du nombre de bourses accordées aux étudiants... De son côté, Dijon métropole, en lien avec la Région, a créé un Fonds de relance économique métropolitain de 2,3 millions d'euros à destination des petites entreprises en difficulté. Il se compose d'aides directes pour payer les loyers ou investir et d'avances remboursables. Au-delà de la mise en œuvre de ces mesures exceptionnelles, la ville, avec son CCAS, joue pleinement son rôle d'acteur essentiel de l'action sociale de proximité : développement social coordonné avec le déploiement des quatre accueils de proximité, constitution d'un comité des usagers du CCAS, renouvellement de l'Observatoire de l'âge, lutte contre la fracture numérique, actions de prévention de l'isolement et de la perte d'autonomie des personnes âgées, accompagnement renforcé des seniors, maintien d'une politique de tarification selon les revenus pour de nombreux services municipaux...

### Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les finances de la collectivité ?

Le coût total de la crise, à ce jour, représente environ 10 millions d'euros si l'on prend en compte les dépenses et les recettes en moins. Les dépenses, ce sont par exemple celles qui correspondent aux masques distribués début mai à tous les habitants ou bien le grand plan social voté dès juillet. Il y a aussi des pertes de recettes pour la



ville car tous les équipements ont fermé. Nous avons également exonéré de droits de terrasse et de voirie plus de 400 bars et restaurants pour 6 mois. Parmi eux, 200 ont bénéficié gratuitement d'une extension temporaire de leur terrasse l'été dernier. Cette solidarité, nécessaire et indispensable pour ne laisser personne au bord de la route, a un prix puisque le manque à gagner total pour la ville s'élève à environ 3 millions d'euros. Si nous sommes en mesure de le faire, c'est parce que nos finances nous le permettent.

**Le 14 décembre dernier, le conseil municipal a voté le budget 2021. Comment se portent les finances de Dijon à l'aube de cette nouvelle année ?**

Elles sont saines. Malgré la situation, nous pouvons aborder 2021 avec des projets. Nos dépenses sont maîtrisées, l'endettement a fortement baissé et continue à diminuer. Nous pourrions investir et mettre en œuvre notre programme de solidarité et de transition écologique. Cette crise – très grave sur le plan sanitaire, social pour tous ceux qu'elle fragilise encore plus, économique pour nos entreprises, nos commerces, pour notre société, que ce soit la culture, les associations, les clubs sportifs –, n'abattrait pas les finances de la ville de Dijon. C'est un trou d'air mais ce n'est pas un tsunami ! Du côté de la métropole, c'est plus compliqué, notamment à cause des pertes de recettes du côté des transports.

**Le budget se divise en deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 178 millions d'euros en 2021. À quoi servent-elles ?**

Elles contribuent à payer tout le personnel municipal comme les équipes présentes dans les écoles, les policiers municipaux dont nous allons augmenter le nombre en 2021 et auxquels nous donnerons davantage de moyens, ou encore les agents de l'état civil. Nous versons des subventions aux associations sportives, culturelles et environnementales. Le budget de fonctionnement sert également aux actions que nous menons en direction des personnes dont la fragilité est accrue par l'isolement ; je pense aux seniors, au portage des repas à domicile. Pour les plus jeunes, il finance les bourses étudiantes et les contrats d'apprentissage, dont nous augmenterons le nombre en 2021 par solidarité avec la jeunesse, très éprouvée par la crise sanitaire et qui a vraiment besoin d'aide. Nous avons également décidé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, d'abaisser le tarif

minimum du repas au sein des restaurants scolaires à cinquante centimes d'euro. C'était un engagement de la campagne municipale. Il est tenu. La crise sociale en renforce l'enjeu. Le repas pris à l'école, dont le tarif varie selon les revenus, est une réelle économie dans le budget familial. Il représente en outre l'assurance d'un menu équilibré, dont la part bio et locale atteint aujourd'hui presque 40%.

**Vous souhaitez aborder cette nouvelle année avec un certain optimisme. Est-ce que les forts investissements reflètent cette volonté ?**

La question pour moi n'est pas d'être optimiste ou pessimiste, mais d'agir. Le budget 2021, le premier de ce nouveau mandat que les Dijonnais m'ont confié, est à l'image de notre collectivité : écologique et en adaptation permanente aux enjeux du changement climatique. Il est à l'image de notre ville innovante et plus douce à vivre avec l'embellissement de l'espace public. Il est à l'image d'une ville qui se préoccupe de ses habitants et améliore le quotidien des citoyens, usagers et utilisateurs par la rénovation continue des équipements municipaux. Il est à l'image de notre belle ville, solidaire dans un contexte de crise sanitaire et sociale dont nous n'avons pas fini de mesurer les conséquences. Le budget 2021 nous permettra d'investir à hauteur de 36,1 millions d'euros. C'est une somme importante, en augmentation (35,6 millions d'euros en 2020) et qui reste élevée par rapport à la moyenne des années précédentes. Dijon fait clairement le choix d'une politique d'investissement volontariste. Nous voulons contribuer à la relance économique et nous sommes très motivés par l'amélioration du cadre et des conditions de vie des Dijonnais : les travaux de rénovation énergétique des groupes scolaires Colette et Buffon, par exemple, vont dans ce sens. Tout comme le raccordement au réseau de chaleur urbain de nouveaux sites et équipements municipaux et publics (Clos Chauveau, groupe scolaire Dampierre...). L'installation de dispositifs de protection contre les fortes chaleurs est prévue à Darcy et à Champ Perdrix ; nous rénovons les sanitaires de plusieurs écoles et équipements sportifs et l'église Saint-Philibert. La rénovation des sols des gymnases, la création du terrain synthétique du stade Trimolet ; la modernisation de la base nautique du lac Kir, la mise en accessibilité progressive des bâtiments aux personnes handicapées, l'installation d'arceaux à vélos, la plantation de vergers urbains, la rénovation du Grand



Théâtre ou encore les travaux au parc des Expositions... La liste des projets de 2021 est longue. Du côté de la Métropole, j'aimerais également citer notre grand projet autour de l'hydrogène, une énergie renouvelable. Nous développerons progressivement une flotte de bus et de bennes à ordures alimentées à l'hydrogène. C'est un grand projet écologique pour tout notre territoire.

#### **Est-ce que ce haut niveau d'investissement aura des conséquences sur le pouvoir d'achat des Dijonnais ?**

Des conséquences positives, oui ! Investir, d'abord, c'est soutenir l'économie locale et l'emploi. Cela se fera sans aucune incidence sur les taux d'imposition. Pour la cinquième année consécutive depuis 2017 et comme je m'y étais engagé lors de ma campagne électorale et avant la crise de la Covid-19, les impôts n'augmenteront pas à Dijon en 2021.

#### **On construit à Dijon. Quelle est la politique de la ville en matière de logement ? Est-ce compatible avec l'engagement de Dijon en faveur de l'environnement ?**

Bien sûr. Nous avons la volonté de répondre à une demande de logement des familles : à Dijon, elles sont 6 400 à attendre, 9 000 dans toute la métropole. Construire des logements, c'est d'abord répondre à un besoin social, qui peut concerner toutes les familles : pour un jeune qui s'installe, pour un couple qui se sépare, pour un adulte qui souhaite se rapprocher de ses parents installés à Dijon. Nous avons de la chance – et nous y travaillons : Dijon est attractive. C'est une ville qui fait envie. Sa population est en croissance, c'est d'ailleurs la seule ville du Grand Est avec Strasbourg à ne pas avoir perdu d'habitants. Nous construisons, nous rénovons des logements et nous aidons les propriétaires à le faire pour limiter les dépenses énergétiques. Le logement n'est pas incompatible avec l'environnement. Il faut construire. Mais il faut aussi préserver les terres agricoles. C'est un chemin de crête, un équilibre, parfaitement décrit dans notre Plan local d'urbanisme habitat et déplacements. Combien de grandes villes ont, comme nous, l'ambition de limiter à 300 mètres, presque toujours, la distance qui sépare un logement de l'arrêt de bus ou tram le plus proche ? Bien sûr, les nouveaux logements, on les voudrait toujours loin de chez soi. Mais rien n'empêche un propriétaire de vendre sa maison à un promoteur. Il faut choisir : soit on s'étale sur les terres agricoles, soit on densifie

la ville. La seconde solution est bien plus écologique, c'est notre choix, qui s'accompagne de la création d'espaces verts, de plantation de vergers en ville et de jardins partagés.

#### **Où en Dijon du côté des aménagements cyclables ?**

La métropole a investi deux millions d'euros pour réaliser de nouvelles pistes cyclables : dès cette année, le rond-point du 8-Mai 1945 sera sécurisé, et les liaisons depuis Sennecey-lès-Dijon, de Quetigny à Chevigny et de Saint-Apollinaire à Dijon seront achevées. Des points noirs persistaient, nous voulions les résoudre. Nous poursuivons nos efforts de construction intelligente de pistes cyclables et d'aménagements en installant aussi des arceaux à vélos – il y en a plus de 5 000 à Dijon.

#### **Le monde culturel a été lourdement impacté par la Covid. Comment la ville compte-t-elle participer à l'effort de relance du secteur ?**

Nous avons maintenu les subventions apportées traditionnellement au secteur culturel et sportif, et ce, même si leur activité était à l'arrêt. Nous allons essayer de faire revivre la culture car Dijon est une ville de culture : nous aimons le patrimoine, la création et la diffusion. Dès que nous pourrons, nous ferons la fête de la culture. Mon soutien à la culture est indéfectible.

#### **Peut-on se souhaiter une bonne année dans un tel contexte ?**

Il le faut, et plus que d'habitude ! Se souhaiter une bonne année, c'est formuler des pensées positives et communes. C'est exprimer à la fois notre espoir et notre conviction que nous sommes reliés les uns aux autres par une humanité fraternelle et universelle qui nous aidera à surmonter les difficultés. La solidarité, la fraternité, l'entraide, ce sont des valeurs universelles. Se souhaiter bonne année, c'est espérer ensemble que nous reprendrons le plus rapidement possible le chemin d'une vie sociale qui nous manque profondément. Alors oui, à toutes les Dijonnaises et tous les Dijonnais, je souhaite de tout cœur une bonne année 2021.

*Tous meilleurs vœux vous  
accompagnent pour 2021*  
*François Reiche*

## SOMMAIRE

### ÇA C'EST DIJON !

**10** C'était 2020

**12** La Laïcité, une conquête républicaine

**14** Quatre vergers à croquer

### GRAND FORMAT

**16** À votre écoute, à votre service

### MA VILLE EST CHOUETTE

**30** Écrivez la mémoire de Dijon

### CULTURES

**34** Opéra de Dijon : la qualité pour le plus grand nombre

**36** Ce que vous ne saviez (peut-être) pas encore sur les œuvres dans l'espace public

### LE SPORT

**38** Aide au paiement des cotisations sportives : un joli coup de pouce !

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon  
dijonmag@ville-dijon.fr | dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 342 JANVIER 2021

Directeur de publication : François Rebsamen

Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Marc Farré

Directrice adjointe : Chrystel Skowron

Rédactrice en chef : Aude Moulin

Secrétaire de rédaction : Camille Soligo

Ont collaboré : Patrice Bouillot, Nadège Hubert, Aurélien Genest,

Patrick Lebas, Charlotte Tortat, David Lang

Crédits photos : Ville de Dijon ; Marine Vargas : p 2 ; Vincent Arbelet :

p 4-5, p11, p 14, p 16-17, p 18-19, p 20-21, p 23, p 35, p 37 ; p 38-39-40 ;

Philippe Malet : p 5 ; Jonas Jacquiel : p 8 ; INRAE : p 7 ; François

Weckerle : p 10-11 ; archives municipales : p 30-31 ; Laurent Cousin :

p 34 ; Jondi : p 36 ; Bretzel Film : p 37 ; Musée des Beaux-Arts

de Dijon/François Jay : p 33.

Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon

Impression : AG ROTO - 02 33 85 10 10

Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique

Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35€

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021 - N° ISSN : 0767-8797

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon sur Facebook et Twitter



## Le gouvernement à la rencontre des commerçants et soignants dijonnais

21 novembre

Le rôle du Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne depuis le début de la crise sanitaire est remarquable. C'est sans doute ce qui a motivé la visite du Premier ministre Jean Castex et du ministre de la Santé Olivier Véran à Dijon.

Après un passage à la librairie Grangier accompagnés par François Rebsamen, les ministres ont échangé avec une délégation de commerçants et d'artisans à la préfecture. Ils ont ensuite visité les services d'urgence et de réanimation du CHU et rencontré longuement le personnel.



## Comme sur des roulettes !

5 décembre

Après six mois de travaux, le nouveau skate parc en plein air a été inauguré par Nathalie Kœnders, première adjointe au maire et Claire Tomaselli, adjointe au maire en charge des sports. Cet équipement sportif situé avenue Maréchal-Lyautey sur la plaine des sports est composé d'une aire de *street* de 1 200 m<sup>2</sup> et d'un *bowl* de 940 m<sup>2</sup> en libre accès ouverts aux adeptes de skate, de roller, de trottinette et de BMX, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Ce skate parc, l'un des plus importants de France, complète la structure couverte située rue Général-Delaborde.



Scannez-moi !



**DIJONMAG**

Lisez *Dijon Mag* sur [dijon.fr](http://dijon.fr)

disponible aussi en lecture numérique

→ <http://mag.dijon.fr>



10-31-1228 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



## Arrêtons les violences

25 novembre

Chaque année, plus de 200 000 femmes sont victimes des violences physiques de leur conjoint. La situation s'est aggravée en 2020 avec les confinements. Lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, pour réaffirmer la mobilisation de la ville dans cette lutte, le Palais des Ducs et l'ours Pompon ont été illuminés en orange, la couleur d'ONU Femmes.



## L'art dans l'espace public a toute sa place

18 décembre

L'œuvre *Point de vue* du plasticien bourguignon Philippe Ramette représentant un tube de candélabre et une chaise a intégré le square des Ducs de toute sa verticalité. L'artiste a souhaité orienter sa création de 9 mètres de haut en direction du musée des Beaux-Arts, en dialogue, depuis son écrin végétal et patrimonial, avec les autres œuvres qui s'y trouvent. La sculpture est déjà connue des Dijonnais puisqu'elle était présentée dans les jardins de la Banque de France depuis mai 2019.

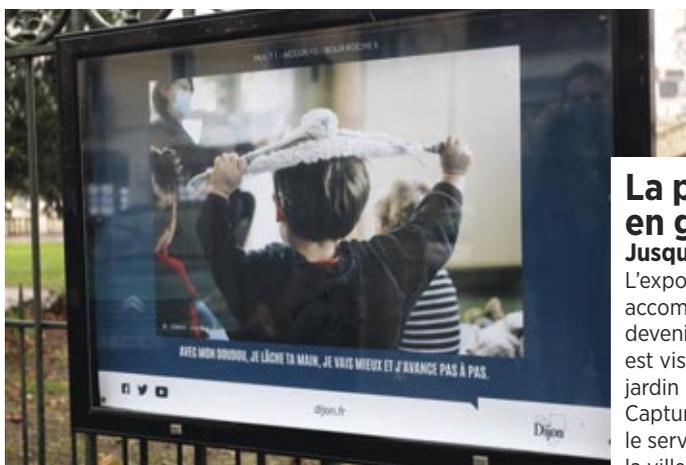
## Philippe Lemanceau distingué par l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Philippe Lemanceau, vice-président de Dijon métropole et conseiller municipal, notamment délégué à la transition alimentaire et au plan alimentaire territorial, a été récompensé d'un laurier « Grand prix de la recherche agronomique » 2020 par l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Cette distinction couronne l'ensemble de sa carrière qui allie visibilité locale et reconnaissance internationale. Pendant plus de trente ans, le chercheur dijonnais a en effet consacré son travail de recherche à l'environnement. Ces dernières années, il s'est plus particulièrement intéressé à la transition alimentaire en assurant la coordination scientifique du programme Dijon alimentation durable 2030 qui a remporté l'appel à projets de l'État Territoires d'innovation. L'expertise de Philippe Lemanceau est un atout pour la transition alimentaire de notre territoire.

## Objectif zéro carbone

11 décembre

L'urgence climatique persiste. Cinq ans après la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP21), les villes du monde entier se sont retrouvées à Paris aux côtés d'Anne Hidalgo. François Rebsamen, maire de Dijon et président de Cités Unies France, s'est rendu sur place pour signer la déclaration de Paris, réaffirmant l'engagement de Dijon en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et son objectif de neutralité carbone d'ici 2050.



## La petite enfance en grand format

Jusqu'au 14 janvier

L'exposition "Comment accompagne-t-on les enfants à devenir les adultes de demain ?" est visible sur les grilles du jardin Darcy jusqu'au 14 janvier. Capturant le travail réalisé par le service de la petite enfance de la ville, les photographies de Jonas Jacquet mettent en lumière des moments d'échange entre les professionnels, les parents et les enfants au gré d'activités d'éveil, de communication gestuelle, d'accompagnement dans le jeu ou encore dans le chant.



Philippe Lemanceau entouré par Charlotte Sinding et Dominique Cheneby, chercheuses, également récompensées par l'Inrae pour leur travail.

# SOLIDE ET SOLIDAIRE

En décembre, le conseil municipal a voté le budget de la ville pour 2021. Dans un contexte de crise sanitaire et économique, Dijon entame l'année sur un socle solide. D'un montant de 225,17 millions d'euros, le budget se veut sain, ambitieux et surtout solidaire. Grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et à la baisse de son niveau d'endettement, la ville maintient un haut niveau d'investissement pour participer pleinement à la relance économique, à la transition écologique et assurer un service public de qualité, le tout sans augmenter les taux d'imposition.



*Le budget 2021 prend en compte les conséquences de la crise sanitaire et soutient les personnes les plus fragilisées. En raison du contexte sanitaire, le traditionnel repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en décembre. Pour maintenir l'esprit de convivialité et de bienveillance qui caractérise la période de Noël, la ville a offert un colis composé de produits locaux à tous les Dijonnais de plus de 70 ans.*

## Un budget maîtrisé

Le budget de fonctionnement s'élève à 178 millions d'euros en 2021. Les dépenses de personnel et les charges à caractère général ont évolué ces dernières années de manière maîtrisée. Cela signifie que le train de vie de la ville est raisonnable, voire économe. Avec une épargne d'environ 27,2 millions d'euros, un niveau supérieur à celui de la fin de mandature précédente, la ville investit sans recourir à l'emprunt.

## La poursuite du désendettement

Si l'endettement de la ville a augmenté jusqu'en 2008, il est en diminution continue et régulière depuis plus de dix ans. L'endettement de la ville s'élève ainsi à 140 millions d'euros au 31 décembre 2020, contre 149,4 au 31 décembre 2019. 2020 est ainsi la douzième année consécutive de diminution de l'encours de la dette municipale.

## Soutenir l'économie, l'emploi et l'environnement

En 2021, la ville maintient un niveau d'investissement soutenu afin de mettre en œuvre le programme du mandat. Elle y consacre 36,142 millions d'euros, soit un montant supérieur à la moyenne des dépenses sur la période 2014-2019 (33 M€), autofinancés sans recours à l'emprunt. Continuer d'investir est très important, a fortiori en cette période de crise, pour soutenir l'économie et l'emploi pour toutes les entreprises qui travaillent pour la ville, que ce soit de manière directe ou en sous-traitance. « *L'investissement sera ciblé sur la transition écologique et l'adaptation au changement climatique : continuer à réduire la consommation énergétique des bâtiments municipaux, étendre leur raccordement au réseau de chaleur alimenté par les énergies propres renouvelables, aménager de nouveaux espaces verts et amplifier la végétalisation des ronds-points et de plusieurs quartiers* », explique François Deseille, adjoint au maire en charge des finances.

## 0% d'augmentation d'impôts

Il est primordial en 2021 de maintenir le pouvoir d'achat des Dijonnais. Malgré la crise, la ville investira sans augmenter les impôts et ce, pour la cinquième année consécutive. Dijon est, pour la taxe d'habitation, la 5<sup>e</sup> ville de France la moins chère pour les habitants.



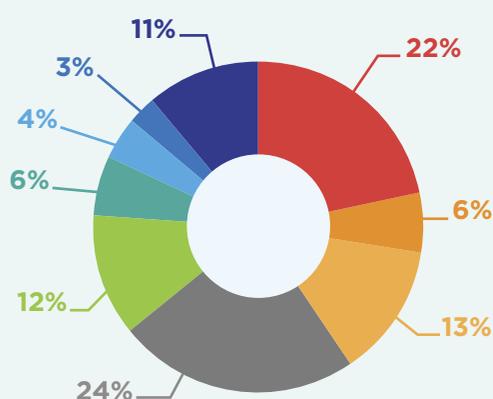
**Le budget et les grands projets de la ville vous concernent !**  
Retrouvez le budget détaillé sur [dijon.fr](http://dijon.fr)

# 225,17 millions d'euros

▶ FONCTIONNEMENT : 178,05 M€

▶ INVESTISSEMENT : 47,12 M€

## COMMENT DIJON RÉPARTIT SES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- ▶ Équipements culturels et rayonnement de la ville
- ▶ Stratégie énergétique et environnementale, réduction des consommations énergétiques du patrimoine municipal
- ▶ Jeunesse : petite enfance, groupes scolaires et centres de loisirs
- ▶ Aménagement de l'espace public (voirie, espaces verts, éclairage public et stationnement, mise en valeur du patrimoine)
- ▶ Équipements sportifs
- ▶ Tranquillité publique, citoyenneté et vie des quartiers (dont budgets participatifs des commissions de quartier)
- ▶ Acquisitions foncières et rénovation urbaine
- ▶ Commerce et attractivité
- ▶ Autres investissements

L'ANNÉE 2021 SERA NOTAMMENT MARQUÉE PAR LE DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DU MANDAT 2020-2026 AVEC UNE PRIORITÉ DONNÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, À L'ATTRACTIVITÉ, AU CADRE DE VIE ET À LA SÉCURITÉ.



### Aménagement de l'espace public, mise en valeur du patrimoine et amélioration du cadre de vie

**8,215 M€**

Projet OnDijon, mise en valeur du centre historique, brumisateurs, installation d'arceaux à vélos, végétalisation de ronds-points, places et délaissés...



### Culture

**7,863 M€**

Aménagements intérieurs de l'apothicairerie et scénographiques du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, première phase de rénovation du Grand Théâtre, restauration de la Chapelle Sainte Croix de Jérusalem, bibliothèques municipales...



### Éducation et petite enfance

**4,795 M€**

Réalisation de travaux dans différents groupes scolaires, travaux de réaménagement et d'embellissement de multi-accueils, acquisition de mobilier pour la petite enfance...



### Sport

**4,443 M€**

Rénovation et modernisation de l'éclairage LED du terrain annexe du Parc municipal des sports et du terrain synthétique du stade Trimolet, modernisation de différents équipements sportifs municipaux, poursuite de la modernisation du stade Bourillot...



### Tranquillité publique, citoyenneté et vie des quartiers

**2,229 M€**

Sécurisation de sites, budgets participatifs, rénovation et acquisition de mobilier des nouveaux accueils sociaux Ravel et Fontaine d'Ouche, 30 policiers municipaux recrutés...



### Rénovation énergétique des bâtiments publics

**2,042 M€**

Raccordement de bâtiments municipaux au réseau de chauffage urbain, remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques, acquisition de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels du personnel municipal...



### Rénovation urbaine, politique d'action foncière et d'acquisitions foncières

**1,280 M€**

Commerce et attractivité, modernisation du camping du lac Kir, travaux de désenfumage et première tranche de renouvellement d'escalators et des ascenseurs au Parc des Expositions et des Congrès.

## DES TARIFS ADAPTÉS POUR MAINTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES DIJONNAIS

**0,50€** Le prix minimum du repas dans les restaurants scolaires a été divisé par deux. Il passe de 1,18€ à 0,50€ dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**100** Le nombre de bourses municipales supplémentaires sont réservées aux étudiants, portant leur nombre à 354.

**500 000€** La somme supplémentaire versée par la ville au CCAS pour faire face à la crise sanitaire et la précarité engendrée pour de nombreux Dijonnais.

**1,40€** Le coût d'un ticket de bus ou de tram, un tarif inchangé depuis 2019.

# 0%

D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

# C'ÉTAIT 2020



## DIJON DÉSERTE VUE DU CIEL

Pendant le premier confinement, le survol de Dijon par un drone a dévoilé des images inédites et saisissantes : rues, avenues, parcs, jardins et parkings sont restés vides durant des semaines.



## DES MASQUES POUR TOUS

En mai, la ville a distribué gratuitement des masques de protection à tous les Dijonnais. Elle a également lancé l'opération « Masques solidaires » s'appuyant sur l'engagement de particuliers et d'associations en mesure d'offrir des masques confectionnés par leurs soins.

## SIX ANS POUR DIJON

Le 4 juillet, François Rebsamen a été réélu maire de Dijon pour un quatrième mandat. Sa liste « Dijon, c'est capitale » a recueilli 43,51 % des voix lors du second tour des élections municipales en juin. La liste Agir pour Dijon avait obtenu 34,84% des suffrages exprimés et Dijon écologique et solidaire 21,63%.



## QUARTIER DES HALLES, QUARTIER D'ÉTÉ

Le quartier historique des Halles, riche de son marché, de ses cafés, de ses restaurants et de ses commerces, a été très animé cet été grâce à la piétonnisation du pourtour du site, à l'extension exceptionnelle des terrasses accordée par la ville et à la cinquième saison du Brunch des Halles dans une formule à emporter.



## LE RETOUR DU PLEURANT N° 17

Plus de deux siècles après sa disparition, le Pleurant n° 17 a retrouvé sa place autour du tombeau de Philippe le Hardi. Il s'ajoute aux 74 sculptures originales ornant les deux tombeaux des Ducs de Bourgogne au musée des Beaux-Arts.



## LA MER COMMENCE À DIJON

Des plaques gravées « Ici commence la mer, ne rien jeter » ont été posées aux abords de certains avaloirs, ouvertures permettant d'évacuer les eaux de ruissellement dans tous les quartiers de la ville. L'objectif est de rappeler à tous que ce que nous jetons au sol, dans les rues, est susceptible d'atteindre les mers et les océans via les égouts puis les rivières et les fleuves.



## AUX VIGNES, CITOYENS !

Le 6 septembre, une soixantaine d'habitants ont vendangé pour la deuxième année consécutive le fermage du viticulteur Éric Guyard au domaine de la Cras depuis 2013. Un pique-nique et des balades œnologiques ont également rythmé le coteau dijonnais au pied du vignoble de la Motte-Giron.

## LA CULTURE À EMPORTER

Fermées au public pendant le second confinement, les huit bibliothèques dijonnaises et la ludothèque se sont adaptées au contexte sanitaire. Elles ont initié un service intitulé « Réservez-emportez » pour commander des documents à retirer sur rendez-vous. Plus de 7 500 prêts ont été enregistrés en trois semaines.



## LA FORÊT DES ENFANTS S'AGRANDIT

Depuis 2015, les familles métropolitaines sont invitées à venir planter un arbre pour symboliser la naissance de leur enfant dans une forêt citoyenne et participative. Au fil des éditions, la Forêt des enfants est devenue un grand rendez-vous familial autour de la biodiversité, les parents participant à la plantation. Cet automne, Covid-19 oblige, le service des espaces verts s'est substitué aux familles pour planter 1 000 arbres sur le terrain de la Rente de la Motte-Giron les 19 et 20 novembre. Ils symbolisent les enfants nés entre octobre 2019 et septembre 2020 et s'ajoutent aux 2 500 autres déjà plantés sur les sites du domaine de la Cras et de la Rente de la Motte-Giron lors des éditions précédentes.

## LES SPORTS DE GLISSE S'EN DONNENT À CŒUR JOIE

Le skate parc en plein air de la plaine des sports est complètement opérationnel depuis décembre. La structure compte une aire de street de 1 200 m<sup>2</sup>, composée de modules et de rail, et une zone bowl de 940 m<sup>2</sup>, piscine vide en courbe de 2,6 mètres de profondeur pour réaliser des figures acrobatiques. Polyvalente, cette construction permet d'accueillir tous les publics : clubs, familles, personnes en situation de handicap... pour une pratique sportive et loisir du skateboard, du roller, de la trottinette et du BMX. Cet équipement en plein air, l'un des plus importants de France, répond à une attente forte des adeptes de la glisse de plus en plus nombreux.



VIE ASSOCIATIVE

# LA LAÏCITÉ, UNE CONQUÊTE RÉPUBLICAINE

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la ville de Dijon demande aux associations qu'elle subventionne de signer une charte de la laïcité. Derrière les mots, les valeurs et les principes de la République. Et des actes.**

La charte adoptée en conseil municipal cinq jours après la Journée nationale de la laïcité, le 9 décembre, reprend les principaux points de celle rédigée par le gouvernement. Elle a vocation à rappeler aux associations qu'elles doivent respecter le principe de laïcité figurant dans la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. La ville réaffirme ainsi son engagement à défendre l'une des valeurs essentielles de notre société et rappelle le caractère indivisible, laïc, démocratique et social de la République.

Les signataires devront s'engager à respecter des points fondamentaux : la laïcité contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes, elle constitue le socle de la citoyenneté et garantit la liberté de conscience et le libre-arbitre de chacun. Considérant que la République laïque oblige autant qu'elle protège et garantit l'égalité entre toutes et tous, les signataires de cette charte s'engagent : à faire respecter, à promouvoir et à faire partager, dans chacune des actions menées, la mise en oeuvre de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » en veillant à une juste application du principe de laïcité ; à prévenir les phénomènes de pressions, de rejet de l'autre ou de discriminations notamment à raison de sa religion, de sa conviction, de son sexe, ou d'une quelconque appartenance réelle ou supposée.

La charte rappelle aussi aux associations remplissant une mission de service public que la laïcité garantit l'égal accès de toutes et de tous aux services et aux équipements publics. Elle invite les associations à inscrire la laïcité et plus largement la défense des valeurs de la République dans leur règlement intérieur. C'est la première fois que le mot de "laïcité" figure explicitement dans un document municipal paraphé par les associations.

Ce document devra être signé par toute association percevant une subvention de la ville de Dijon, « de l'attribution en numéraire au prêt de locaux ponctuels (mise à disposition d'une salle pour une réunion par exemple) ou permanents, à l'utilisation d'un équipement municipal type gymnase, piscine, à l'inscription dans l'annuaire en ligne, à la mise à disposition de matériel pour l'organisation d'une manifestation... », explique Hamid El Hassouni, adjoint au maire en charge de la vie associative. La charte a été envoyée pour signature à la fin de l'année aux 2 000 associations dijonnaises.



CHRISTOPHE BERTHIER

Adjoint délégué au personnel, au dialogue social, à la fraternité, à la lutte contre les discriminations et à la laïcité

*« La laïcité est indissociable de la démocratie. Il n'y a pas d'égalité entre les citoyens si la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer le culte de son choix, n'est pas garantie. En ce sens, la laïcité protège et renforce nos libertés. À ce titre, elle doit être défendue. C'est pourquoi la ville de Dijon édite cette charte de la laïcité qui sera signée par les associations. »*

## D'une monarchie de droit divin à un principe à valeur constitutionnelle

Comment la France, jadis régie par une monarchie de droit divin, est-elle devenue une République laïque ? Promulguée le 9 décembre 1905, la loi instaurant la séparation de l'Église et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes. L'État se veut désormais neutre. Il n'y a plus de religion légalement consacrée. Tous les cultes sont traités de manière égale. Grâce à la loi de 1905, un nouvel équilibre est institué entre l'État, la société et les religions. La laïcité, dont il n'est pas directement fait référence dans la loi, a été depuis confortée. Elle est devenue un principe à valeur constitutionnelle avec les Constitutions du 27 octobre 1946 (IV<sup>e</sup> République) et du 4 octobre 1958 (V<sup>e</sup> République). Depuis 2011, le 9 décembre, jour anniversaire de la promulgation de la loi, est la Journée nationale de la laïcité en France.

« La loi protège la foi  
aussi longtemps  
que la foi ne veut pas  
faire la loi. »

Jean Jaurès



## Un arbre de la laïcité planté place Granville

Afin de symboliser les 115 ans du vote de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, la ville a planté, à l'occasion de la Journée nationale de la laïcité le 9 décembre, un arbre de la laïcité place Granville, dans le quartier Toison d'Or. L'arbre choisi est un ginkgo biloba. Il symbolise la longévité, la prospérité et la sérénité puisque c'est la seule essence d'arbre qui a résisté à Hiroshima. La place Granville a été choisie, notamment pour l'espace qu'elle offre au ginkgo biloba, qui peut atteindre jusqu'à 25 mètres de haut.



**Bassir Amiri, président de l'Observatoire de la laïcité de Bourgogne-Franche-Comté et conseiller municipal délégué,** ici place Jean-Macé, dite « place de la Laïcité » en commémoration de la loi du 9 décembre 1905 et en hommage aux défenseurs de la Laïcité dont a fait partie Jean Macé. « À l'heure où les valeurs fondamentales de la République sont attaquées, il est plus que jamais nécessaire de rester unis autour des principes issus des conquêtes républicaines dont nous avons hérité. L'Observatoire régional de la laïcité Bourgogne Franche-Comté, association loi 1901, a été créé en 2016 pour affirmer son engagement dans la défense de la laïcité, d'abord comprise comme un principe d'organisation du vivre ensemble que la loi encadre : liberté de conscience et d'expression dans les limites du respect de l'ordre public ; séparation des Églises et de l'État ; égalité de tous devant la loi. »

### EN BREF

#### Un diplôme universitaire Laïcité République et Société à l'uB

Connaître la laïcité dans son ensemble et être capable d'analyser et de traiter des situations quotidiennes, voilà le cœur de l'enseignement dispensé à l'Université de Bourgogne dans le cadre du diplôme universitaire (DU) Laïcité République et Société. S'il s'adresse principalement aux agents publics d'encadrement, enseignants, animateurs socio-éducatifs, personnels hospitaliers, agents de transport, aumôniers, il est également ouvert aux salariés d'associations comme à tous les citoyens curieux qui s'interrogent sur la question des antagonismes entre normes juridiques et prescriptions religieuses. Ce DU repose sur un partenariat entre l'Université de Bourgogne et la Fédération des Œuvres laïques.

[inspe.u-bourgogne.fr/du-laicite-republique-et-societe](https://inspe.u-bourgogne.fr/du-laicite-republique-et-societe)

## ESPACES VERTS

# QUATRE VERGERS À CROQUER

Une trentaine d'arbres ont été plantés en novembre rue Joseph-de-Girardier, quartier Bourroches, dans le premier verger urbain de la ville. La récolte de leurs fruits sera accessible à tous les habitants. D'ici la fin de l'année, trois autres sites verront le jour.



## Une commune à croquer

Dijon adhère au mouvement national des Communes à croquer qui recense et valorise les plantations d'arbres fruitiers des collectivités.

Pommes, poires, prunes et fruits rouges. Dans trois ans, les Dijonnais pourront librement cueillir les premiers fruits de la trentaine d'arbres fruitiers plantée en novembre dans le premier verger urbain de la ville de 1 400 m<sup>2</sup> rue Joseph-de-Girardier, dans le quartier des Bourroches. Les arbres et arbustes, d'une hauteur comprise entre 2,5 et 3 mètres afin de faciliter la cueillette, sont issus de variétés rustiques et robustes sélectionnées en partenariat avec des pépiniéristes locaux.

### Favoriser la transition alimentaire et le lien social

Quatre sites appartenant à la collectivité qualifiés « d'interstices », sans réel usage ou vocation, ont été sélectionnés dans le but de les transformer en petits écosystèmes cultivés : rue Daubenton, Mail Delaborde, quai Galliot et rue Joseph-de-Girardier. La requalification de ces espaces, dont les sols sont compatibles avec des productions fruitières, répond à des objectifs à la fois alimentaires et écologiques. Les fruits seront produits localement, récoltés en libre accès par les Dijonnais et donc distribués et consommés en circuits-courts. « *Les vergers urbains deviendront des micro-réservoirs de biodiversité et des lieux de nature en ville qui lutteront contre les îlots de chaleur. Lieux de cueillette dans les quartiers, ils seront aussi vecteur de lien social* », explique Marien Lovichi, adjoint au maire en charge des parcs, combes et jardins.

### Entretien écologique

Comme tous les espaces verts de la ville, les vergers seront entretenus dans le cadre d'une démarche écologique : ils seront fauchés une seule fois par an et aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé. Aussi, aucun banc ni jeux pour enfants ne sera installé sur ces vergers. Ce premier aménagement en appellera d'autres. D'ici la fin de l'année, trois autres vergers municipaux seront créés sur les sites retenus.

## DE LA PLANTATION À LA RÉCOLTE

**2020**

Plantation d'arbres sur le site Joseph de Girardier

**2021**

Étude des sols des autres sites potentiels

**2022**

Création d'une prairie fleurie mellifère et mise en place de partenariats avec les pépiniéristes locaux



## Trois autres vergers d'ici la fin de l'année

Rue Daubenton



Mail Delaborde



Quai Galliot



**NATHALIE KØENDERS**

Première adjointe au maire en charge de la transition écologique, du climat et de l'environnement

« Depuis plusieurs années, le rapport à la nature en ville a évolué chez les Dijonnais, de plus en plus désireux de renouer avec le végétal et la biodiversité. Cette quête vers un retour de la nature dans l'espace urbain, accentuée depuis la crise sanitaire et les deux confinements, s'est traduite localement par plusieurs réponses comme la végétalisation des pieds d'arbres, la création de jardins familiaux et partagés, la forêt des enfants et ce premier verger urbain. »

### EN BREF

#### Donnez une seconde vie à votre sapin

Les Dijonnais sont invités à sortir leur sapin naturel vendredi 8 janvier entre 18h et 20h sur le trottoir sans pied, sans sac et débarrassé de toute guirlande, neige artificielle ou décoration. Il sera broyé afin de servir de paillage pour les espaces verts publics. Si vous préférez vous séparer de votre sapin avant cette collecte ou le garder jusqu'à la fin du mois, vous pouvez le déposer dans l'une des cinq déchetteries de la métropole : Chenôve, Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte ou Quetigny.

0 800 12 12 11 - [trionsnosdechets-dijon.fr](http://trionsnosdechets-dijon.fr)



**2023**

Mise en place d'une signalétique (conseils, récoltes...), de nichoirs et d'hôtels à insectes



**2024**

Première cueillette et étude de biodiversité du site



PROXIMITÉ ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

# À VOTRE ÉCOUTE, À VOTRE SERVICE

La ville est à l'écoute de vos besoins et à votre disposition au quotidien. Une question, une réclamation ? Téléphonnez au service Allô Mairie ou contactez-nous *via* les réseaux sociaux. Une démarche administrative complexe ? Laissez-vous guider par les agents municipaux en franchissant la porte de l'une des cinq mairies de quartier de la ville, du CCAS ou de la Maison de la tranquillité, des lieux de rencontres, d'échanges et d'entraide. Envie de vous investir dans la vie locale ? Faites entendre votre voix au sein de différentes instances de la démocratie participative que sont les commissions de quartier, les consultations citoyennes et le Conseil municipal d'enfants. Vous pouvez également, comme l'ont fait près de 5 000 Dijonnais en 2020, prendre votre stylo et écrire à François Rebsamen. Le maire, ses adjoints ou les services de la collectivité s'engagent à répondre à tous les courriers des habitants.

## Piétonnisation des Halles : votre avis compte

L'été dernier, la ville avait piétonnisé le pourtour des Halles pour permettre l'extension des terrasses des cafés, bars et restaurants en solidarité avec les professionnels et afin de respecter les mesures de distanciation physique. Face au succès de l'opération, la ville a souhaité solliciter les Dijonnais pour renouveler le dispositif dans les meilleures conditions. Du 17 au 31 octobre, commerçants, riverains et Dijonnais ont été consultés afin de recueillir leur avis sur le renouvellement de la piétonnisation du secteur. Une urne a été installée sous les Halles et un questionnaire a été diffusé à la station de tramway Godrans, dans les boîtes aux lettres des riverains et en ligne sur [jeparticipe.dijon.fr](http://jeparticipe.dijon.fr).

### 4 109 votes

Plus de 4 000 personnes ont donné leur avis en quinze jours. Résultat : 93% des personnes interrogées ont déclaré être « *en faveur d'un renouvellement du dispositif* ». La ville a donc décidé de piétonniser à nouveau le pourtour des Halles, du 15 avril au 30 septembre. « *L'été dernier, nous avons retrouvé un secteur apaisé, sécurisé et propice à la flânerie. Des réunions seront organisées avec les commerçants du secteur et des rues adjacentes pour la mise en œuvre du dispositif. Nous dresserons ensemble le cahier des charges : ramassage des ordures, accessibilité, mobilier...* », précise Nadjoua Belhadef, adjointe au maire en charge du commerce.

**Vous voulez vous impliquer dans la vie de votre quartier et de votre ville ? La plateforme [jeparticipe.dijon.fr](http://jeparticipe.dijon.fr) est un outil au service d'un dialogue direct entre vous et votre ville**

Quartier  
des Halles  
Votre avis nous intéresse !

COURRIER AU MAIRE

# À CHAQUE MESSAGE SA RÉPONSE

Quotidiennement sollicité ou interpellé par courrier, le maire tient à apporter une réponse à tous les messages qu'il reçoit de la part de ses administrés. Un dialogue indispensable avec les habitants, experts du quartier dans lequel ils vivent. Découvrez le chemin du message qu'un jour vous aussi, avez peut-être envoyé.



1

Les messages adressés à François Rebsamen ont plusieurs portes d'entrée : le courrier postal, le courrier déposé en mairie et les messages électroniques issus des formulaires des sites internet de la ville et de la métropole, de la plateforme [jeparticipe.fr](http://jeparticipe.fr) et d'Allô Mairie. Ils peuvent prendre la forme de questions, de réclamations, de requêtes d'habitants, de pétitions ou de signalements mais aussi de remerciements ou de témoignages de sympathie. Tous sont transmis au service courrier pour traitement.

2

Du lundi au vendredi, vers 9h, La Poste dépose le courrier au service courrier de la mairie situé cour de Flore. La majorité des courriers concerne les préoccupations quotidiennes des Dijonnais : stationnement, propreté de la ville, tranquillité publique et incivilité, logement ou conditions d'accueil des plus jeunes à l'école. Ancien ministre, François Rebsamen reçoit aussi beaucoup de courrier de la France entière sur des sujets d'actualité. Pour le courrier postal, les plis portant les mentions « personnel », « confidentiel » ainsi que ceux destinés à des agents tenus au secret professionnel comme les médecins et les assistantes sociales ne sont pas ouverts.





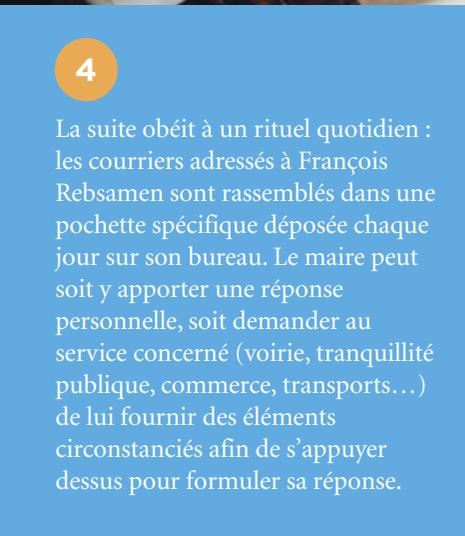
3

Les lettres sans mention ni indication particulière sont lues, tamponnées et enregistrées. Une partie des messages sont directement envoyés au maire tandis que d'autres, plus techniques, sont transmis aux services concernés pour être traités. Des copies sont parallèlement adressées aux destinataires qui pourraient avoir un lien avec l'information : élus, directeurs généraux ou dans des directions comme celle des affaires générales, en charge de nombreux dossiers en lien avec la vie publique ou de la communication.

En 2019, le service courrier de la mairie de Dijon a reçu **130 461** courriers (associations, administrations, commerces, organismes publics...)

**5 460** messages étaient directement adressés personnellement au maire, dont 20% par des non Dijonnais

Le délai de réponse est d'en moyenne **15 jours** à partir de la réception en mairie



4

La suite obéit à un rituel quotidien : les courriers adressés à François Rebsamen sont rassemblés dans une pochette spécifique déposée chaque jour sur son bureau. Le maire peut soit y apporter une réponse personnelle, soit demander au service concerné (voirie, tranquillité publique, commerce, transports...) de lui fournir des éléments circonstanciés afin de s'appuyer dessus pour formuler sa réponse.



5

Le maire lit les réponses soumises à sa signature avant qu'elles ne soient retournées aux habitants. Il les paraphe ou les transmet à l'un de ses adjoints compétents sur le sujet pour signature. La lettre transite à nouveau par le service courrier avant d'être envoyée par La Poste. Certains courriers aboutissent à des rendez-vous sur le terrain, notamment pour les questions de voirie, de tranquillité publique ou liées aux commerces. Le maire, très attaché à l'avis des Dijonnais, appelle parfois lui-même les habitants. François Rebsamen porte une grande attention au courrier et à l'écoute des citoyens.

### Facebook live, vidéos des nouveaux outils pour dialoguer avec les habitants

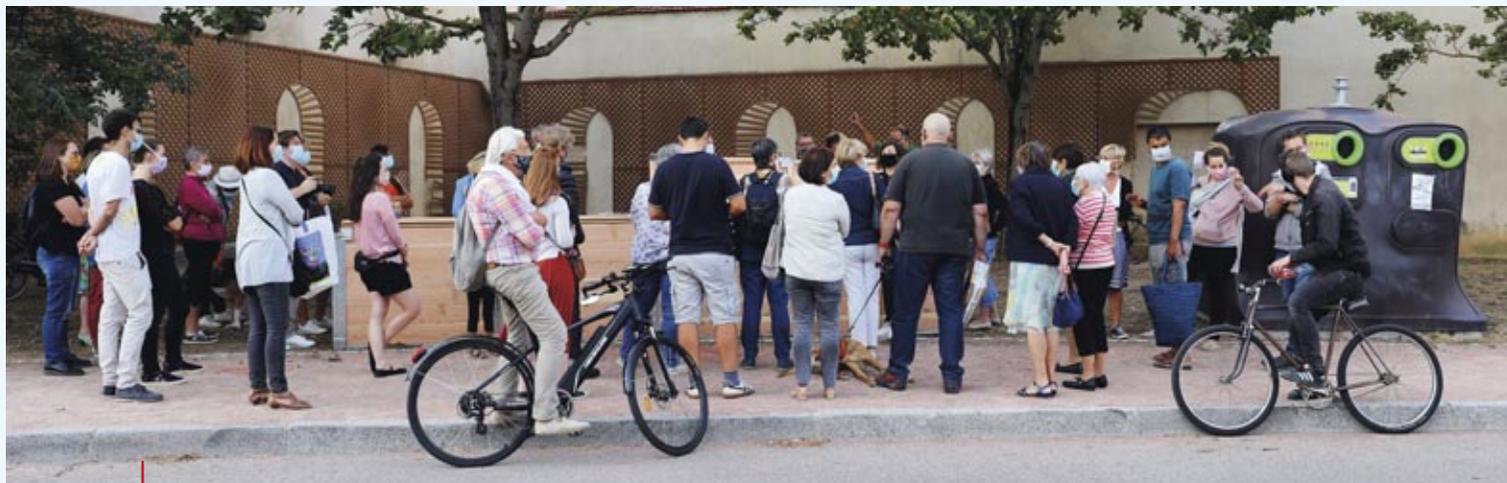
Comment maintenir le lien avec les habitants quand la situation sanitaire et les confinements empêchent les rencontres, comme les traditionnelles réunions publiques de fin d'année qui n'ont pas pu avoir lieu ? François Rebsamen a présenté aux Dijonnais le budget 2021 dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux de la ville. Le maire a aussi répondu en direct aux questions des habitants lors d'un Facebook live d'une heure le 3 décembre. Avec plus d'une centaine de questions reçues portant sur la tranquillité publique, l'urbanisme ou la culture, jusqu'à une demande de célébration de mariage, ce live a montré l'importance de ces nouveaux rendez-vous. Les questions que François Rebsamen n'a pas eu le temps d'aborder oralement ont reçu ou recevront une réponse écrite de sa part.



COMMISSIONS DE QUARTIER

# UNE ANNÉE POUR RÉGÉNÉRER L'IMPLICATION CITOYENNE

Prolongée d'un an, la mandature des neuf commissions de quartier s'offre un temps de transition pour impliquer davantage les Dijonnais dans les projets de leur ville.



En septembre, les membres des commissions de quartier centre-ville et Montchapet-Marmuzots ont inauguré un nouveau site de compostage à l'angle des rues Guillaume-Tell et Henri-Vincenot.

En effet dans notre ville, la démocratie de proximité aura bientôt 20 ans. C'est à Dijon, et porté par François Rebsamen dès son élection en 2001, que la participation citoyenne à la vie démocratique locale a été initiée avant d'être généralisée aux villes de plus de 80 000 habitants sur l'ensemble du territoire. Dans leur forme actuelle, les neuf commissions de quartier renouvelées tous les

trois ans sont dotées chacune depuis 2008 d'un budget participatif de 40 000 € par an. Plusieurs milliers de Dijonnais ont ainsi pris part à la gouvernance locale, été consultés, donné leur avis, débattu, proposé et concrétisé des projets utiles à leur cadre de vie au quotidien. Un dispositif aujourd'hui appelé à évoluer.



## Quartier Varenne-Toison d'Or-Joffre : un parcours équilibre intergénérationnel dans le parc de la Toison d'Or

Membres très impliqués dans leur commission de quartier, Marguerite Boutelet et Denis Vandeschricke (photo) ont suivi la réalisation de ce projet intergénérationnel initié par la Fédération d'actions de prévention pour l'autonomie des seniors (FAPA21). « Cela a été une expérience très intéressante. Nous avons été associés à toutes les étapes comme le choix de l'intitulé des exercices sur ce parcours "Pas à pas" et des dessins sur les panneaux », raconte Marguerite Boutelet, engagée dans sa commission de quartier depuis 2015. « J'ai particulièrement apprécié travailler avec d'autres structures comme la Carsat Bourgogne-Franche-Comté ou la FAPA21. J'ai assisté à toutes les réunions et aux visites sur le terrain ! » Bilan tout aussi positif pour Denis Vandeschricke, dont c'était la première expérience au sein d'une commission de quartier : « Ce projet m'a plu dès qu'il a été présenté car il est utile à la santé des personnes âgées et aux jeunes qui peuvent s'y amuser. Ce type d'équipement crée des liens entre les habitants ».



## 2021, année de transition

Le contexte particulier de l'année 2020 a conduit la municipalité à prolonger d'un an la mandature des assemblées constituées en 2017. Une décision justifiée à la fois par la situation sanitaire, qui a considérablement bousculé les calendriers et l'action politique, et par le report des élections municipales à l'été 2020. Au-delà du contexte, il s'agit de donner un nouveau souffle aux instances et outils participatifs, de motiver les habitants, de trouver le moyen de les inciter à participer à la vie de la cité, de les rassurer sur les valeurs de la démocratie participative. À l'Observatoire de l'âge, structure pilotée par le CCAS et dont le siège est situé à la Maison des seniors, le mandat de ses membres a également été reconduit pour une année supplémentaire.

## Vers un renouveau des projets

Chaque commission de quartier est formée de quatre collègues : trente membres habitants (des candidats tirés au sort à partir de 16 ans révolus avec un objectif de parité), cinq élus du conseil municipal, huit associations et acteurs socio-économiques ainsi qu'un collègue de cinq personnes qualifiées désignées par le maire, lequel nomme également un binôme de coprésidents pour chaque commission. Les appels à projets sont lancés en janvier et février. Les commissions se réuniront et voteront les budgets participatifs au printemps. Elles bénéficient à partir de cette année d'un nouvel outil pour élargir leur champ d'action. Un budget de fonctionnement s'intègre désormais à leur enveloppe de 40 000 €. Il permettra la concrétisation de nouveaux projets culturels, éducatifs, sociaux, écologiques et solidaires.

## Nouvelles ambitions

Comment aller plus loin et renforcer la participation citoyenne des Dijonnais ? Différents axes de travail sont envisagés, en particulier pour améliorer la représentativité des habitants au sein des instances par le biais du mode de désignation, mais aussi dans le but de dynamiser les pratiques en matière de concertation, de décision et de co-construction. Invitées à participer à cette réflexion, les commissions de quartier auront donc à plancher sur leur évolution.



**CHRISTOPHE AVENA**

Adjoint en charge  
de la démocratie participative

*« En dix-neuf années d'existence, les commissions de quartier ont su évoluer et accroître leur rayonnement en prenant en compte, à chaque renouvellement, les propositions d'amélioration apportées par les Dijonnais. La prolongation de la mandature 2017-2020 nous laissera collectivement le temps de réfléchir au dispositif de participation citoyenne afin de poursuivre ensemble la construction, dans nos quartiers, de la ville de demain. »*



## Quartier Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey : un éclairage intelligent sur la Promenade de l'Ouche

Habitant et coprésident de sa commission de quartier, Gilles Paccaud est l'initiateur de l'éclairage intelligent installé sur la Promenade de l'Ouche. « Il s'agit de 8 luminaires d'éclairage urbain à LED dotés de capteurs de mouvement et dont l'allumage s'adapte à la vitesse des usagers, piétons ou cyclistes. Ce passage situé entre l'avenue de l'Ouche et la Coulée verte était très sombre le soir. Aujourd'hui, les nouvelles technologies peuvent apporter des solutions économiques et durables. Ce que nous expérimentons sur ce site a donc valeur de test pour l'avenir. C'est à mon avis tout l'intérêt du travail des commissions de quartier : identifier des problématiques qui, dans chaque secteur de la ville, concernent le plus grand nombre, et ainsi apporter des solutions concrètes en complémentarité avec les services municipaux. »

## Conseil municipal d'enfants, un exercice qui fait grandir

Du 12 au 17 novembre, les élèves des écoles élémentaires de la ville ont voté pour élire les nouveaux élus du CME 2020-2022. Parmi les 364 candidats, 71 ont été élus, dont 39 titulaires et 32 suppléants. Le nouveau CME est composé de 36 filles et de 35 garçons. En raison des conditions sanitaires, la séance plénière d'installation qui devait avoir lieu en présence du maire en décembre a été repoussée au 3 février.  
**Mairie de Dijon - Direction démocratie locale  
Conseil municipal enfants,  
CS 73310 - 11 rue de l'hôpital,  
21033 Dijon cedex  
Dorothee : 03 80 74 71 42  
dblanchardperrochain@ville-dijon.fr  
Virginie : 03 80 74 57 67 - vbrot@ville-dijon.fr**

# CONNECTÉS À LA VILLE

**Vous êtes plus de 70 000 à suivre la ville de Dijon chaque jour sur les réseaux sociaux. S'ils ont pris une place considérable, c'est sans doute parce qu'ils nous facilitent la vie !**



Ordinateurs, téléphones portables, tablettes... Ils nous connectent rapidement à l'information et nous servent à échanger. La « mairie digitale », ce ne sont pas seulement des services accessibles 24 h sur 24, c'est aussi un espace où l'on peut laisser son avis, découvrir celui de son voisin, poser des questions, échanger avec les habitants, soutenir des projets, participer à des manifestations ou à des concours.

Avec l'utilisation des outils numériques, la dématérialisation constitue une évolution fondamentale des comportements et des pratiques. Elle favorise une communication plus directe avec les citoyens, une mise à jour en temps quasi-réel et adaptable en fonction des attentes et des évolutions de la vie et des besoins de chacun et de ses aspirations en matière d'engagement dans la vie locale ou de pratiques sportives et culturelles.

Depuis trois ans, les réseaux sociaux de Dijon et de Dijon métropole complètent les vecteurs plus traditionnels d'information papier. Pendant le confinement, vous avez pu grâce à eux rester informés de l'évolution du service public et des différentes aides à votre disposition pour faciliter votre quotidien. Vous avez aussi largement participé à l'animation d'une vie « réduite à quatre murs » pendant plusieurs semaines en nous envoyant des messages et des photos et en regardant les différentes allocutions vidéo du maire. La vie virtuelle a rompu un isolement forcé. Le retour progressif à l'activité n'a cependant pas fragilisé le lien, bien au contraire.



**Prise de rendez-vous pour les titres d'identité, carte d'identité ou passeport, demande d'inscription sur les listes électorales, demande d'acte d'état civil ou de PACS, réservation et annulation des repas à la restauration scolaire... Retrouvez tous ces services sur [dijon.fr](http://dijon.fr)**

## Newsletters : on reste en (bon) contact

Chaque vendredi, vous êtes plus de 40 000 à recevoir la newsletter hebdomadaire généraliste, une lettre d'information multi-sujets (actualités économiques, sociales, écologiques, patrimoniales, culturelles ou sportives...) qui visite les quartiers et sélectionne pour vous les bonnes idées de sorties, d'expositions ou de festivals. Conçue chaque semaine au plus près de l'actualité, elle vous permet de suivre ce qui se passe à Dijon, ce qu'on en dit dans les médias nationaux et internationaux ou comment la ville se classe dans le palmarès des autres agglomérations françaises de sa taille.

Avec plus de 30% de taux d'ouverture à chaque édition (contre 20% en moyenne pour les outils du même type), elle témoigne, via les bonnes statistiques de fréquentation, de votre intérêt pour la politique municipale et pour toutes les actions menées avec les partenaires de la ville (délégataires de service public, associations, autres collectivités...). Pendant le confinement, elle fut, en plus du site internet, un précieux outil pour vous informer sur les mesures gouvernementales mise en place et sur la continuité du service public.

Le site internet de la ville, auquel les newsletters renvoient, bénéficie de la régularité de vos visites et a très largement fidélisé un public de près de 80 000 visiteurs par mois.

## AUX ABONNÉS PRÉSENTS



### FACEBOOK

@Villededijon  
31 500 abonnés

Lancée en 2012, la page Facebook de la ville de Dijon gagne en moyenne 500 abonnés par mois.



### INSTAGRAM

@villededijon  
15 000 abonnés

Le nombre d'abonnés au compte Instagram de la ville a augmenté de 73% par rapport à 2019.



### TWITTER

@dijon  
11 100 abonnés

Ses pics de fréquentation correspondent aux soirées de conseils municipaux au cours desquelles un live tweet est proposé.



### LINKEDIN

@villededijon  
12 600 abonnés

Sur la période 2019-2020 son taux de croissance reste élevé avec 38 % d'augmentation du nombre de ses abonnés. Sur ce réseau, tardivement exploré par les autres collectivités, Dijon figure parmi les plus dynamiques.

## Réduire la fracture numérique

La Maison des seniors accompagne ceux qui souhaitent se familiariser avec les outils numériques. Une équipe de 12 bénévoles du CCAS ayant suivi une formation, aident les non-initiés à prendre en main leur matériel pour effectuer leurs démarches : s'inscrire sur le site e-services de la ville, obtenir une facture de gaz, réserver un billet de train, faire une recherche sur internet... Des conférences thématiques sont régulièrement organisées par les bénévoles appelés "aidants numériques" ou des associations extérieures. Sur rendez-vous les vendredis de 8h30 à 12h. Les personnes inscrites doivent venir avec leur matériel (téléphone, tablette ou ordinateur portable).

**Maison des seniors, rue Mère Javouhey  
03 80 74 71 71**

## Lecteurs : votre avis nous intéresse !

Vous lisez régulièrement Dijon Mag et vous avez des remarques ? Puisque le magazine municipal est avant tout le vôtre, la ville souhaite vous associer davantage à la réalisation des contenus. Construire ensemble *Dijon Mag*, c'est construire un magazine qui vous ressemble. Idées de sujets, photos, mise en page... Envoyez-nous vos remarques, critiques et suggestions à [dijonmag@ville-dijon.fr](mailto:dijonmag@ville-dijon.fr).



## Une question, un besoin d'intervention ?

Depuis 2006, Allô Mairie est la porte d'entrée pour toutes les demandes de proximité et le relais auprès de l'ensemble des services de la ville.

0 800 21 3000 - [allomairie@ville-dijon.fr](mailto:allomairie@ville-dijon.fr)

Allô Mairie en 2020 c'est...



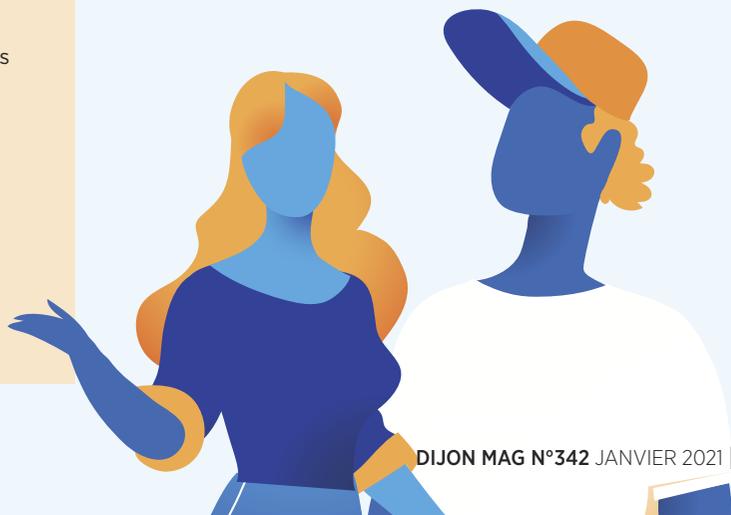
22 000 appels



13 opérateurs  
à votre écoute



1 500 mails



NUISANCES, INCIVILITÉS, DISCRIMINATIONS

# DES LIEUX D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET DE CONSEIL

Ouvert en 2019, l'Espace André-Gervais accueille les Dijonnais victimes de discrimination, d'incivilités ou encore de nuisances. Huit partenaires se relaient au sein de cette Maison de la tranquillité locale pour apporter aux Dijonnais une réponse gratuite et confidentielle.



450 Dijonnais ont poussé la porte de la Maison de la tranquillité depuis son ouverture en août 2019.

Il est 9h30 quand Martine, 45 ans, franchit la porte de l'espace André-Gervais. Elle a rendez-vous avec le conciliateur. « J'ai un problème de facturation pour des travaux non réalisés par mon bailleur. L'accueil de la mairie m'a orientée ici », raconte-t-elle. « C'est mieux si on peut trouver une solution avant de terminer au tribunal. Ici, on peut exprimer son problème et obtenir un avis sur des questions juridiques. »

Apporter aux Dijonnais confrontés à une problématique comme Martine une écoute, des conseils et les orienter. Tels étaient les objectifs de la municipalité en ouvrant en 2019 l'Espace André-Gervais dans le quartier Fontaine d'Ouche. Plusieurs organismes y assurent des permanences tous les matins : l'Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations (Amacod), le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles de Côte-d'Or (CIDFF 21), France Victime 21, la police municipale, la police nationale, un conciliateur de justice, un écrivain public et les élus municipaux. Complémentaires, ces acteurs sont présents au même

endroit, facilitant la résolution rapide des problèmes des usagers. Les professionnels peuvent de leur côté enrichir leurs connaissances en travaillant avec d'autres spécialistes.

## À chaque problème une solution

Les litiges entre particuliers ou entre locataires et propriétaires sont réglés à l'amiable par le conciliateur de justice, particulièrement sollicité. Les représentants des forces de l'ordre sont souvent interpellés pour résoudre des incivilités sur la voie publique ou un stationnement gênant. L'écrivain public aide quant à lui des habitants en difficulté face à la rédaction d'un courrier ou pour comprendre un document.



À l'angle du boulevard Gaston-Bachelard  
et de la rue Maurice-Maréchal  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
03 80 48 89 11



« J'accueille et j'oriente les Dijonnais. Je fais aussi la liaison entre les associations présentes, les forces de l'ordre ou les intervenants extérieurs. Je peux également aider les habitants pour effectuer une plainte en ligne pour que la police ait les informations nécessaires et ainsi réduire les temps d'attente au commissariat. J'apporte aussi des conseils face à des problématiques variées, de la grande détresse aux problèmes de voisinage. Ici, les personnes accueillies peuvent être écoutées. Un accueil facile d'accès pour oser faire le premier pas, anonymement, sans être jugé, vers une structure municipale. »

**Sonia, agent d'accueil de l'Espace André-Gervais**



« J'ai été convoqué à l'Espace André-Gervais pour une médiation avec le conciliateur de justice en raison d'un litige avec mon bailleur. Comme c'est à deux pas de chez moi, c'est plus pratique que le tribunal situé au centre-ville et le cadre est agréable. »

**Michel, 72 ans, usager de la Maison de la tranquillité locale**

## CCAS

# PRIVILÉGIÉ LE LIEN SOCIAL

Lutter contre l'isolement et la rupture du lien social, tel est l'objectif du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, porte d'entrée en matière d'accès aux droits. Pour pallier l'annulation du repas organisé au palais des Expositions en fin d'année, il a distribué aux seniors dijonnais de plus de 70 ans un colis de Noël composé de produits locaux. En janvier, une opération consistant à acheter des protections hygiéniques pour les bénéficiaires d'associations dijonnaises sera organisée.

Tout au long de l'année, acteur majeur de la prévention, le CCAS par l'intermédiaire de la Maison des seniors, agit lors des journées de l'audition ou de la mobilité. Il sensibilise aussi le public au handicap, soutient des événements comme la journée mondiale de lutte contre le Sida et les acteurs de l'aide alimentaire. Pendant la crise sanitaire, il a coordonné le service d'appel pour les personnes isolées. Près de 1 000 Dijonnais, de tout âge et tous horizons ont été contactés chaque semaine. Jour après jour, le CCAS conseille, oriente les habitants en fonction de leurs besoins et intervient aux côtés de ceux qui rencontrent des difficultés à un moment de leur vie.



**CCAS**

11, rue de l'Hôpital et 17 ter, avenue Champollion - 03 80 44 81 00

Ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## 5 mairies de quartier à votre service

Les mairies de quartier sont des lieux d'accueil, d'orientation et des guichets uniques permettant d'effectuer la majorité de vos démarches administratives, familiales et sociales.

### Mairie de quartier Bourroches-Valendons

32, boulevard Eugène-Fyot - 03 80 74 52 02

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### Mairie de quartier Fontaine d'Ouche

13, place de Fontaine d'Ouche

03 80 74 52 00

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### Mairie de quartier Grésilles

6, avenue des Grésilles - 03 80 48 89 05

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### Mairie de quartier Mansart

2, boulevard Mansart - 03 80 74 52 04

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### Mairie de quartier Toison d'Or

10 bis, place Granville - 03 80 48 83 83

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Trouvez la mairie la plus proche de chez vous sur [dijon.fr](http://dijon.fr)





Visitez le projet  
d'îlots à énergie  
positive du quartier  
Fontaine d'Ouche

## FONTAINE D'OUCHÉ À LA POINTE DU FUTUR

**P**lus de cinquante ans après sa création, le quartier Fontaine d'Ouche poursuit sa transformation. Le renouvellement est entré dans sa deuxième étape. Elle porte essentiellement sur l'amélioration de l'habitat, la réduction de la consommation énergétique et le réaménagement des espaces publics. En parallèle, Dijon métropole a remporté le projet européen RESPONSE dont l'objectif est de lutter contre le réchauffement climatique, réduire les inégalités et favoriser le développement économique à Fontaine d'Ouche. De nouvelles installations verront le jour : panneaux photovoltaïques, solutions de stockage d'énergie et capteurs destinés à réguler et à optimiser la consommation énergétique. Avec RESPONSE, le quartier Fontaine d'Ouche deviendra une référence environnementale. Depuis le 19 décembre, les Dijonnais peuvent découvrir la maquette interactive expliquant le projet RESPONSE à la bibliothèque Fontaine d'Ouche pour mieux comprendre cette opération innovante de réhabilitation urbaine.



Bibliothèque Fontaine d'Ouche, place André-Gervais

Ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

03 80 48 82 27 - [bmdijon-fontainedouche@ville-dijon.fr](mailto:bmdijon-fontainedouche@ville-dijon.fr)

Accès bus : L3 et Corol (arrêt Chanoine Kir)



PETITE ENFANCE

# AU GRAND AIR

**Limiter la propagation du virus et rassurer les parents : voilà deux bonnes raisons qui ont incité certains multi-accueils de la ville à appliquer le principe de la “crèche dehors”.**

**E**n cette matinée de décembre, l'air est vivifiant. Bien emmitouflés et bien chaussés, les enfants sont parés. Crier, sauter dans les flaques, jeter un tas de feuille en l'air, inventer des personnages avec des brindilles, toucher l'écorce rugueuse d'un arbre ou faire la sieste, dans la cour du multi-accueil du Petit-Cîteaux. Chacun peut s'exprimer, tester sa motricité et découvrir le monde. Pour accueillir les enfants dans le respect des consignes sanitaires, la directrice et l'équipe de six professionnelles de la petite enfance privilégient depuis le premier déconfinement le principe de la “crèche dehors”.

**Limiter le temps passé dans des espaces clos**

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de sensibilisation des tout-petits à la nature et dotée d'un grand espace arboré qui jouxte le parc du collège Saint-Joseph, la crèche du Petit-Cîteaux était idéale pour cette expérimentation. La structure petite-enfance a fait de sa cour extérieure son épicerie. Dorénavant, les enfants sortent plusieurs fois par jour et par tous les temps. Ce qui change surtout, c'est que lorsque la météo le permet, les enfants goûtent ou peignent dehors. Ils y font même la sieste ! Cette solution évite d'une part de passer trop de temps dans des espaces clos et, d'autre part, stimule le développement de leurs défenses immunitaires.

**Pas de mauvais temps, que des mauvais vêtements**

Le soutien des parents a été essentiel. Dès le mois de mai, l'équipe du multi-accueil les a informés du nouveau fonctionnement et les a rassurés, s'appuyant sur cet adage des pays nordiques : « *Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements* ». Les parents ont joué le jeu, fournissant des bottes de pluie, des pantalons résistants et des manteaux chauds. Au printemps et cet été, l'expérimentation s'est avérée concluante : les enfants ont gagné en sérénité et en confiance en eux. Des activités multiples ont été organisées en extérieur (de l'observation de la nature aux loisirs créatifs en passant par les jeux d'eau, les siestes et les repas). En hiver, les bébés et tout-petits continuent de sortir le plus possible.

Pour l'équipe de la crèche comme pour les enfants, la cour est devenue un espace de vie comme les autres. « *J'observe avec un grand intérêt la mise en place de cette expérimentation. Unaniment, les professionnels constatent des effets bénéfiques sur les petits, tant sur leur bien-être que sur les apprentissages. Cela me semble essentiel de soutenir et accompagner ces initiatives innovantes et positives pour les jeunes Dijonnais* », commente Kildine Bataille, adjointe au maire en charge de la petite enfance. Ce fonctionnement devrait essaimer dans d'autres établissements d'accueil de la ville.



Le multi-accueil du Petit-Cîteaux accueille une vingtaine d'enfants de 3 mois à 3 ans. Ils profitent au maximum des espaces extérieurs.



### Benoît, père d'Émile, 15 mois

« Nous emmenons notre fils à la crèche du Petit-Cîteaux tous les jours, sauf le mercredi. Nous vivons en appartement. Nous sommes ravis qu'Émile puisse profiter au maximum de la grande cour pour faire ses expériences. Il lui arrive souvent de faire des siestes dehors, dans sa poussette. Ces derniers temps, nous avons remarqué qu'il était plus sûr de lui à l'extérieur quand nous nous rendons au parc. »

### Aciba, éducatrice de jeunes enfants

« J'ai la conviction que nous avons tous besoin de la nature. Au multi-accueil du Petit-Cîteaux, quand les enfants lèvent les yeux, ils voient la cime des arbres et sont au contact de la terre, de l'herbe et même des animaux. Nous apercevons souvent un geai, des pies, des moineaux, un chat, un écureuil, un hérisson, des gendarmes et des fourmis... Quand il pleut, nous sortons pour écouter les gouttes tomber et jouer dans les flaques. Les enfants sont épanouis et apaisés. Pour mes collègues et moi, cela rend notre travail plus serein. Dehors, les sons sont moins amplifiés qu'à l'intérieur et nous prenons plaisir à voir les petits se défouler. »



### “École du dehors” : la nature au tableau

Dans les écoles, la crise sanitaire a aussi accéléré les projets “d'école du dehors”. Un espace vert jouxtant l'école élémentaire Drapeau a ainsi été mis à la disposition des services départementaux de l'éducation nationale. Depuis octobre, les enseignants des écoles Devosge, Trémouille et du Nord y emmènent régulièrement les élèves de la petite section au CM2. Ces établissements rejoignent l'expérience déjà menée par l'école maternelle Lamartine, pionnière à Dijon sur le principe de “l'école du dehors”. En pratique, les élèves se rendent une matinée par semaine dans l'espace nature. Les professeurs s'approprient les éléments présents pour travailler les mathématiques, le langage, les cinq sens, l'équilibre... Selon les services départementaux de l'éducation nationale, les bénéfices sont déjà visibles : les élèves sont plus créatifs, plus concentrés, ils coopèrent et s'entraident davantage.

ARCHIVES MUNICIPALES

# ÉCRIVEZ LA MÉMOIRE DE DIJON

Après les thématiques « Mai 68 », « la guerre 14-18 » et « l'histoire des femmes », les archives municipales collectent de nouveaux témoignages : sur l'immigration à Dijon d'une part et d'autre part pour illustrer les deux périodes de confinement que nous venons de traverser. Tous ces dons seront bientôt exposés au grand public.

**P**hotos, poèmes, récits, lettres, dessins, peintures ou autres documents personnels. Les Dijonnais sont invités à enrichir l'histoire de leur ville grâce à des dons de documents personnels. Les archives municipales s'intéressent parallèlement à deux grands moments présents et passés de l'histoire de la ville : le confinement et l'immigration.

Il s'agit dans un premier temps de collecter des témoignages pour enrichir le fonds des archives et de les mettre en valeur ensuite sous forme d'expositions virtuelles (sur le site internet de la ville et le blog des archives) mais aussi dans des lieux (définis ultérieurement) lors d'expositions temporaires, de rencontres et d'autres événements, en lien avec le musée de la Vie bourguignonne. Dessins d'enfants, hommages au personnel hospitalier, affiches de consignes sanitaires sur la pandémie, photographies de vitrines de commerces, élans de solidarité... L'objectif est de conserver les regards des habitants racontant et illustrant leur quotidien lors de cette période si singulière que furent les confinements.



Les archives ont déjà reçu des photographies de Dijonnais immortalisant les deux confinements.

## Un dialogue avec les Dijonnais

Dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient en novembre, les archives municipales ont également lancé une grande collecte autour des mémoires d'immigrations. Vous avez des ancêtres d'origine étrangère ? Descendants d'Italiens venus à la fin du XIX<sup>e</sup> ou dans la première moitié du XX<sup>e</sup>, d'Espagnols réfugiés en France dans les années 1930, des ancêtres venus des pays de l'Est ? Des ascendants d'origine africaine ou asiatique ? Les archives collectent des documents liés à la longue histoire de ces hommes et de ces femmes qui, pour des raisons différentes selon les époques, se sont installés dans la capitale bourguignonne. Depuis l'arrivée des marchands lombards au Moyen Âge jusqu'aux années ouvrières de 1970, sans oublier les réfugiés des conflits contemporains, les trajectoires liées à l'immigration sont diverses et enrichissent, elles aussi, l'histoire de Dijon. Grâce à ces actions, les archives municipales souhaitent créer

un dialogue avec les Dijonnais afin d'enrichir et mettre en valeur l'histoire de la ville et la transmettre aux générations futures. Une mémoire qui remonte à 1187, date à laquelle Hugues III, duc de Bourgogne, engage la conservation des documents émanant de l'administration, qui permet à chacun d'effectuer des recherches administratives ou historiques.



Les documents peuvent être apportés sur rendez-vous aux archives municipales ou envoyés à l'adresse :

[archives-municipales@ville-dijon.fr](mailto:archives-municipales@ville-dijon.fr)

Archives municipales : 91, rue de la Liberté - 03 80 74 53 82  
[archivesmunicipalesdijon.wordpress.com](http://archivesmunicipalesdijon.wordpress.com)



### Le document le plus ancien

Les archives municipales possèdent plus de 9 km de documents datant du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Ce fonds a été essentiellement constitué grâce aux versements des services communaux mais également grâce à des dons de particuliers, d'associations et d'entreprises. Le document le plus ancien y étant conservé est un diplôme de Philippe Auguste datant de 1183 dans un superbe état.

# 80

## CORRESPONDANCES DE LA GRANDE GUERRE REMISES AUX ARCHIVES

En octobre dernier, un impressionnant don de 80 correspondances de poilus a enrichi le fonds concernant la Grande Guerre aux archives municipales. Ces lettres, cartes postales et photographies de la Première Guerre mondiale appartenaient à une Dijonnaise. Elles ont été envoyées par six soldats à la famille Laureau, qui se partageait entre son domicile 6, rue Victor-Dumay et une demeure à Arc-sur-Tille. La famille était vraisemblablement composée de mairaines de guerre, ces confidentes patriotes qui mettaient tout leur cœur à remonter le moral des troupes. Ces émouvantes correspondances envoyées de 1915 à 1918 par ces soldats à cette famille dijonnaise permettent d'en savoir plus sur le terrible quotidien de la guerre et de conserver leurs écrits qui font partie intégrante de l'histoire de France et de Dijon.



Environ quatre-vingts documents datant de la Grande Guerre ont été remis par une Dijonnaise aux archives municipales.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

# VIVEMENT DIMANCHE !

Depuis septembre 2019, les bibliothèques la Nef et Centre-ville jeunesse sont ouvertes le premier dimanche de chaque mois de 14h à 18h pour démocratiser davantage la lecture et attirer de nouveaux lecteurs. Fontaine d'Ouche et Champollion accueillent également le public trois dimanches par an. Face au succès rencontré, l'expérimentation est prolongée jusqu'en juin.

Le 2 février 2020, plus de 600 personnes ont franchi les portes de la Nef et de la bibliothèque Centre-ville jeunesse, ouvertes chaque premier dimanche après-midi du mois. Les Dijonnais répondent présent aux rendez-vous dominicaux donnés par la Bibliothèque municipale depuis plus d'un an. Petit à petit, le dimanche se positionne comme le jour de la semaine où la fréquentation est la plus forte. Les premiers dimanches ont attiré environ 300 personnes, 500 en janvier et plus de 600 en février dernier.

## Prêt, lecture et révisions

Les activités privilégiées par les usagers sont variées : ils peuvent rendre ou emprunter des documents, lire sur place, participer aux animations ou réviser au calme dans la salle de travail réservée aux étudiants. La plupart des Dijonnais se rendant dans les bibliothèques ouvertes le dimanche vit au centre-ville (47%). Des habitants d'autres quartiers de la ville font également le déplacement (39%).

## Rythme détendu et sortie familiale

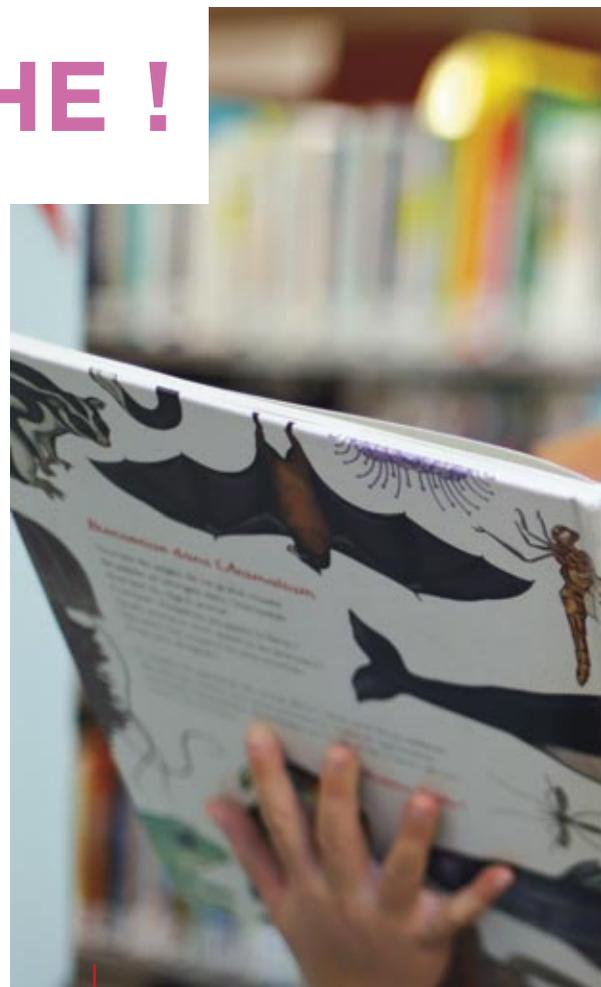
Les usagers de la bibliothèque Centre-ville jeunesse sont majoritairement des parents ayant entre 30 et 49 ans qui viennent avec leurs enfants tandis que ceux de la Nef se déplacent davantage seuls. Les visiteurs du dimanche profitent d'un moment de détente par rapport à la semaine et au samedi consacrés aux courses, à l'école ou au travail.

## Attirer de nouveaux lecteurs

Interrogés en février dernier lors de leur passage à la bibliothèque, 17% des usagers ont précisé ne venir que le dimanche (14% à la Nef et 25% au Centre-ville jeunesse). À la médiathèque Champollion, la fréquentation a doublé entre décembre 2019 et février 2020. Les visiteurs sont principalement attirés par les animations proposées. Dans le quartier Fontaine d'Ouche, de plus en plus de Dijonnais sont au rendez-vous. Ces ouvertures attirent de nouveaux adeptes de la Bibliothèque municipale : 20% des visiteurs interrogés le dimanche entraient dans la bibliothèque pour la première fois. L'expérimentation des horaires et des ouvertures dominicales n'ayant pu être menée à son terme du fait de la crise sanitaire et face à une fréquentation des établissements en hausse le dimanche, le test est prolongé jusqu'en juin 2021.



Prochains dimanches d'ouverture, de 14h à 18h  
Bibliothèque centre-ville jeunesse et centre-ville La Nef : 7 février et 7 mars  
Médiathèque Champollion : 7 février  
Bibliothèque Fontaine d'Ouche : 28 février  
bm.dijon.fr



Chaque bibliothèque attire en moyenne 384



Manon  
23 ans

« Je garde de très bons souvenirs de mes sorties à la bibliothèque avec mon père qui m'a donné le goût de la lecture. Je me rends à la Nef tous les deux ou trois mois, souvent le dimanche, car mes horaires de travail ne me permettent pas de venir la semaine. Ouvrir un dimanche par mois rend la bibliothèque plus accessible aux Dijonnais ayant des modes de vie différents. »



visiteurs chaque premier dimanche du mois.



**Damien**

44 ans

« Je me rends régulièrement dans les bibliothèques avec mes enfants le dimanche. On emprunte des livres et des DVD pour eux. Ouvrir les bibliothèques le dimanche répond aux besoins de la société actuelle. Cela facilite le quotidien des Dijonnais aux emplois du temps chargés. La bibliothèque, au même titre que des lieux culturels comme les musées, les cinémas, peut s'inscrire dans les sorties familiales dominicales. »

## AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, LA VIE RÊVÉE D'UN PALAIS DUCAL



Avant la seizième édition du festival Modes de Vie, l'illustratrice jeunesse Bérengère Mariller-Gobber a travaillé avec des habitants des quartiers dijonnais pour imaginer le quotidien dans certaines salles du musée des Beaux-Arts datant de l'époque médiévale. Après avoir visité le musée – l'un des rares en France installé dans un ancien palais –, les enfants du périscolaire Anjou de Fontaine d'Ouche et les seniors du CCAS de Quetigny ont imaginé une histoire : un personnage voyageant dans le temps, des femmes chevaliers de la Toison d'Or, des animaux fantastiques... S'en est suivi un travail de recherches graphiques et d'expérimentation de différentes techniques pour illustrer le récit avant de le mettre en scène *in situ*, au musée, où un photographe a immortalisé ces scènes. Une création partagée qui donne lieu à l'édition d'un petit livret, mais qui, surtout, est l'objet d'une exposition au musée des Beaux-Arts. Ces travaux ainsi que des planches originales des ouvrages de l'artiste seront présentés du 20 janvier au 15 février dans l'exposition *La vie de palais*. Si les conditions sanitaires ne permettent pas l'accès au musée, ce voyage dans le temps ludique et coloré sera présenté sur les faces d'un gros cube installé à l'extérieur du musée le temps de l'exposition.



Du 20 janvier au 15 février au musée des Beaux-Arts, salle 45 (2<sup>e</sup> étage).  
Entrée libre aux horaires d'ouverture du musée. Plus d'infos sur le festival  
Modes de vie : [modesdevie.org](http://modesdevie.org)

### Journée de la lecture à la bibliothèque Fontaine d'Ouche

En 2021, l'événement national La Nuit de la lecture devient Les Nuits de la lecture, du jeudi 21 au dimanche 24 janvier. À cette occasion, la bibliothèque Fontaine d'Ouche propose plusieurs animations : lectures à la torche pour les 3-8 ans le matin, un jeu "Cherche et trouve" à partir de 8 ans et un blind test autour des musiques "célestes" ainsi qu'un jeu pour découvrir des affiches de films sur le thème du ciel et de la galaxie à destination des adultes.

**Samedi 23 janvier.**

**Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

**Bibliothèque Fontaine d'Ouche - Place de la Fontaine d'Ouche - André-Gervais  
03 80 48 82 27 - [bmdijon-fontainedouche@ville-dijon.fr](mailto:bmdijon-fontainedouche@ville-dijon.fr)**

OPÉRA DE DIJON

# LA QUALITÉ POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Dominique Pitoiset a pris la direction générale et artistique de l'Opéra de Dijon dans le prolongement d'une riche carrière nationale et internationale. Un retour au pays natal pour cet amoureux du spectacle vivant et du partage de l'art, au service d'un projet engagé.



**Naissance** à Dijon  
**1996-2000** Directeur du Théâtre Dijon-Bourgogne  
**2001** Départ pour l'Italie, artiste associé au Verdi Festival de Parme  
**2004-2013** Directeur du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, créateur en 2007 de l'École supérieure de théâtre de Bordeaux en Aquitaine, enseignant à l'Académie de l'Opéra de Paris  
**Depuis 2014** Artiste associé à Bonlieu Scène nationale Annecy, enseignant en scénographie aux Académies des beaux-arts de Venise en Italie et de Dresde en Allemagne  
**1<sup>er</sup> janvier 2021** Directeur général et artistique de l'Opéra de Dijon

## Quel est votre sentiment suite à cette nomination ?

Metteur en scène, je crois aux rencontres et aux moments propices. J'ai été convaincu qu'il me fallait considérer avec une attention particulière la chance et l'opportunité qui m'étaient données de réfléchir aux destinées de l'Opéra. Je ne suis pourtant pas du genre à « m'engager » à tout bout de champ – c'est même le contraire. J'ai dirigé par le passé plusieurs institutions artistiques de premier plan, mais jamais comme ici je n'ai éprouvé cette volonté de mettre toute mon énergie et mon expérience au service d'un projet dans l'espoir d'être utile au futur d'une communauté culturelle dont je suis issu et que je pense assez bien connaître.

## Quelle évolution souhaitez-vous pour l'Opéra de Dijon ?

La création et ses conditions sont au cœur du projet que j'ai rédigé. Si le programme d'une institution artistique est le moyen d'expression décisif et personnel du directeur, les créations « maison » sont l'essence vitale et la première raison d'être de nos entreprises

de production culturelles. Elles incarnent l'identité, le dynamisme et la réputation des lieux où elles sont élaborées et proposées. C'est en elles que les spectateurs doivent d'abord se reconnaître. Mon intention pour l'avenir de l'Opéra de Dijon s'inscrit dans une volonté dynamique de développement, de relance et de rigueur budgétaire. L'Opéra, c'est une équipe, un projet ambitieux et deux lieux indissociables. La coexistence de l'Auditorium et du Grand Théâtre est indispensable à l'accomplissement de ma proposition artistique et à son rayonnement.

## Comment aborderez-vous la diversité des esthétiques ?

J'aurai le souci, et ceci dans le respect du cahier des charges des Théâtres Lyriques d'Intérêt National, d'alterner œuvres lyriques contemporaines et répertoire classique. Je retiendrai l'exigence de la qualité ouverte au plus grand nombre comme critère de choix des œuvres et des artistes et proposerai aux spectateurs de vivre l'expérience de la diversité des esthétiques qui composent les arts de la scène

aujourd'hui. J'inviterai d'autres créateurs à travailler. Ils composeront l'essentiel de nos programmes. Je crois aussi fortement en la présence des jeunes artistes, artisans et apprentis de manière permanente au sein des structures culturelles. Sur le plan artistique, nous allons tisser des partenariats avec les lieux labellisés, reconsidérer la convention avec l'Orchestre Dijon Bourgogne, développer les activités chorales, déployer le projet danse, mieux accueillir le jazz et les musiques du monde, faire une place aux nouveaux cirques et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives.

### Quelles conséquences a eu, selon-vous, la crise sanitaire sur le monde de la culture ?

La confiance mettra du temps à revenir. Nous devons rester prudents, créatifs et très réactifs. La Covid est l'antithèse du spectacle vivant. Une maison pour l'art est une maison ouverte à l'autre, propice à la rencontre. Je conçois l'Opéra comme un refuge, un espace où rompre des solitudes : celle des personnes âgées, des étudiants, des précaires... Pour ce faire, je préférerai toujours le « présentiel » au *streaming*. L'époque a changé, elle nous invite à être pleinement dans le présent. De grands défis collectifs doivent être relevés pour tendre vers une forme d'exemplarité. Outre la question des droits culturels qui me tient à cœur, je pense par exemple aux enjeux de l'éco-responsabilité. L'engagement des structures culturelles et des projets artistiques sur cette question du climat mais plus globalement sur la relation de l'homme à son environnement est plus que jamais nécessaire. Toutes les filières économiques de notre pays sont en profonde mutation, interrogeant leur modèle de développement. En tant qu'activité économique, le secteur culturel se doit de suivre les autres sur ces sujets. En tant qu'œuvre de l'esprit, nous aimerions faire partie des projets pilotes de la métropole dijonnaise de demain.



**CHRISTINE MARTIN**

Adjointe au maire en charge de la culture, de l'animation et des festivals

« Dominique Pitoiset est un grand metteur en scène de théâtre et d'opéra de renommée internationale. Il est porteur d'un projet artistique solide et généreux alliant excellence et proximité. Il travaillera bien-sûr avec les forces locales et diversifiera ses collaborations au service du rayonnement de cette maison. Il s'attachera aussi à réinvestir le Grand Théâtre avec de plus petites formes, créant de nouvelles proximités. Nous souhaitons que le public de l'Opéra de Dijon soit nombreux, diversifié et heureux des découvertes à venir. »

## HOMMAGE À L'UN DES PIONNIERS DU THÉÂTRE RÉGIONAL

Jacques Fornier nous a quittés le  
14 novembre 2020 à l'âge de 94 ans.  
Le parcours de l'artiste se confond avec  
l'histoire du théâtre en Bourgogne.



Rue d'Ahuy, la seconde salle du Théâtre Dijon-Bourgogne porte son nom depuis 2002. Comédien, metteur en scène et formateur, Jacques Fornier fut à l'origine de la troupe qui donnera naissance au TDB. L'épopée débute dans les années 1950. Jacques Fornier et ses camarades s'installent à Pernard-Vergelesses puis à Beaune pour y fonder, en 1956, la Troupe de Bourgogne. Trois ans plus tard, l'heure est à la décentralisation orchestrée par le ministre des Affaires culturelles d'André Malraux. Soutenue par l'État, la troupe devient une compagnie permanente et fait rayonner l'art dramatique dans la région et au-delà, donnant plus de deux cents représentations par an. Le Théâtre de Bourgogne est labellisé Centre dramatique national en 1971. Jacques Fornier prend la tête du Théâtre national de Strasbourg le temps d'une saison puis met à profit ses voyages, sa découverte de la spiritualité orientale, du yoga et de la méthode Feldenkrais – basée sur la prise de conscience du corps chez le comédien – pour animer des stages, notamment au Centre de rencontres de Besançon qu'il avait fondé en 1978 avec Jacques Vingler. « Spectateur infatigable et perpétuellement curieux, on le croisait souvent au Parvis Saint-Jean. Son regard lumineux d'éternel jeune homme mêlait toujours l'exigence et la générosité », confie Benoît Lambert, directeur actuel du TDB.

SÉRIE "LES LIEUX DE L'ART CONTEMPORAIN"

# CE QUE VOUS NE SAVIEZ (PEUT-ÊTRE) PAS ENCORE SUR LES ŒUVRES DANS L'ESPACE PUBLIC

Dijon, ville d'art et d'histoire, a ouvert l'espace public à la création contemporaine dès les années 1970 et a renforcé sa dynamique d'achat d'œuvres au tournant des années 2000, réaffirmant la nécessaire place de la culture en tous lieux. Le quatrième épisode de notre série dédiée aux lieux de l'art contemporain vous entraîne dans les quartiers de la ville, espaces d'expression d'artistes contemporains et galeries à ciel ouvert à la découverte des œuvres qui les ont investis.



L'œuvre de Guillaume Duc est visible dans le quartier Toison d'Or depuis 2019.

## 2 OURS POLAIRES

Tout le monde connaît l'ours blanc qui veille sur l'entrée du square Darcy depuis 1937, une reproduction de l'œuvre de François Pompon signée du sculpteur Henry Martinet. Mais saviez-vous qu'un autre ursidé venu du Grand Nord s'était installé à Dijon ? Intitulée *Inquiétude* et symbolisant le péril climatique, cette sculpture aux lignes épurées trône depuis le printemps 2019 place Granville, dans le quartier Toison d'Or. Malheureusement, comme l'a été la Chouette de l'église Notre-Dame, le museau de l'animal a été vandalisé. Son créateur, Guillaume Duc, à qui l'on doit aussi les crocodiles du quai des Carrières Blanches dans le quartier Fontaine d'Ouche, travaille actuellement à sa rénovation.

## 6 ENVAHISSEURS VENUS D'AILLEURS

L'espace public dijonnais accueille des créateurs émergents ou reconnus aux styles et aux techniques personnels. Pas étonnant qu'un artiste de notoriété mondiale comme Invader – le céramiste Frank Slama – ait choisi la cité des Ducs en 2019 pour y installer six de ses célèbres mosaïques inspirées du jeu vidéo « Space Invaders ». Les avez-vous déjà toutes localisées ?



Un pot de moutarde au-dessus du bar Le Kent autour des Halles et une chouette au croisement des rues Jeannin et Verrerie.

## 7 VAGUES

Des réalisations ont été confiées à des artistes de renom à l'image de Cécile Bart, Wilfried Mille, Loïc Raguénès et Ida Tursic. Leur collaboration a débouché en 2010 sur une des œuvres dijonnaises les plus atypiques. À la croisée de l'art contemporain et de l'aménagement urbain *La Vague, le Baiser et l'Étoile* située à l'angle du boulevard Pascal et de la rue de Châteaubriand, est rapidement devenue un lieu de rencontre des habitants du quartier Junot.



Sept vagues de 7 à 45 cm donnent un relief au sol.



# 13 HORLOGES

Au centre-ville, des œuvres originales côtoient le patrimoine historique et ont trouvé leur place dans le quotidien des Dijonnais. En témoignent les deux sculptures réalisées par l'artiste d'origine allemande Gloria Friedmann installée en Côte-d'Or depuis 1977. L'arbre-visage *Semper Virens* a pris racine à l'angle de la rue de la Liberté et de la place François-Rude en 2013 tandis que *Le Compteur du temps*, avec ses treize horloges, s'est installé place Grangier depuis juillet dernier. L'œuvre *Point de vue* de Philippe Ramette, sculpture mettant en scène une chaise très haut perchée, a quant à elle été déplacée en décembre des jardins de la Banque de France vers le square des Ducs. Quid du *Jardin de poche* de Didier Marcel retiré de la rue de la Liberté en 2017 ? Sa restauration est en cours. Les Dijonnais le retrouveront à un nouvel emplacement, tenu secret pour l'instant.

*Le Compteur du temps place Grangier.*

# 1% ARTISTIQUE QUI FAIT FLORÈS SUR LE CAMPUS

Faut-il encore présenter *Anti-Robot* ? Signée Karel Appel (1921-2006), cette sculpture colorée monumentale siège sur l'esplanade Erasme depuis 1976. Plus d'une quinzaine d'œuvres contemporaines jalonnent les espaces de l'université de Bourgogne, pionnière dans l'installation de sculptures sur son campus, véritable musée à ciel ouvert. Une collection qui s'enrichit régulièrement depuis les années 1970 grâce au dispositif du « 1% artistique » qui oblige à attribuer 1% du coût prévisionnel des travaux de construction ou de rénovation d'un bâtiment public. Outre l'Université, de nombreux groupes scolaires, collèges et lycées dijonnais abritent eux aussi des œuvres d'artistes contemporains.



*Anti-Robot est une structure métallique recouverte de peintures laquées colorées. Elle laisse apparaître un personnage poétique qui semble accueillir les étudiants d'un salut de la main.*



# 8 MÈTRES PAR 4 POUR L'ART URBAIN

Propulsé notamment par le street-artiste RNST et épaulé par l'association Zutique Productions et la ville de Dijon, Le M.U.R. (pour Modulable, Urbain, Réactif) Dijon, situé à l'angle des rues Jean-Jacques Rousseau et d'Assas, offre une tribune de 8 x 4 mètres à un nouvel artiste tous les trois mois. Le collectif a aussi initié le festival BANANA PSCHITT !!! célébrant l'art urbain. À l'automne 2019, lors de la première édition, une trentaine d'artistes ont investi l'espace public et réalisé des fresques, dont certaines en lien avec les commissions de quartier comme celles de la rue des Godrans et de la rue Ernest-Leroy.

## Les habitants à l'initiative de plusieurs fresques

À Dijon, plusieurs réalisations artistiques ont vu le jour grâce aux budgets participatifs alloués aux commissions de quartier comme la fresque *For the girls...* peinte par Marc-Camille Chaimowicz en 2013 au centre-ville rue Crébillon, celle exécutée rue Ernest-Lory par l'artiste STOM 500 portée par la commission Université ou encore la fresque murale de Cécile Maulini rue Maurice-Ravel dans le quartier Chevreul-Parc. Le duo Sismikazot a peint *Grandir ensemble* en 2019 sur la façade du Centre social des Grésilles. De son côté, la commission Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines a piloté un chantier participatif pour embellir les extérieurs de la Maison-Phare en 2018 avec l'aide de l'artiste dijonnais Yako.

## AIDE AU PAIEMENT DES COTISATIONS SPORTIVES

## UN JOLI COUP DE POUCE

Compte tenu du contexte sanitaire et de son impact sur le pouvoir d'achat des familles, la municipalité a décidé d'élargir cette année son dispositif d'aide au paiement des cotisations sportives.

L'accès au sport pour tous est l'une des priorités de la ville de Dijon. Une aide au paiement des cotisations existe depuis 2009 sous conditions de revenus. Elle permet chaque année d'alléger le prix des cotisations des jeunes sportifs. Jusqu'à présent réservé aux enfants scolarisés dans les écoles primaires, le dispositif a été élargi en juillet à tous les mineurs pour la saison en cours dans le cadre d'un plan de mesures sociales adopté par la municipalité. Ainsi, 676 enfants pratiquent une activité sportive grâce à ce soutien financier, très apprécié dans ce contexte de crise sanitaire qui impacte le pouvoir d'achat des Dijonnais. Les jeunes bénéficiaires sont répartis dans 38 clubs dijonnais. Le coût total de l'opération s'élève à 90 000 €.

#### Jusqu'à 100% du prix de la cotisation subventionné

L'aide est calculée en fonction du niveau de revenu des familles. La ville a étendu son dispositif à toutes celles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1 200 € et prend en charge à 100% les cotisations sportives souscrites auprès d'un club pour les enfants issus de ces foyers. La ville maintient par ailleurs la prise en charge partielle de ces cotisations. Une réduction de 50% est allouée aux familles dont

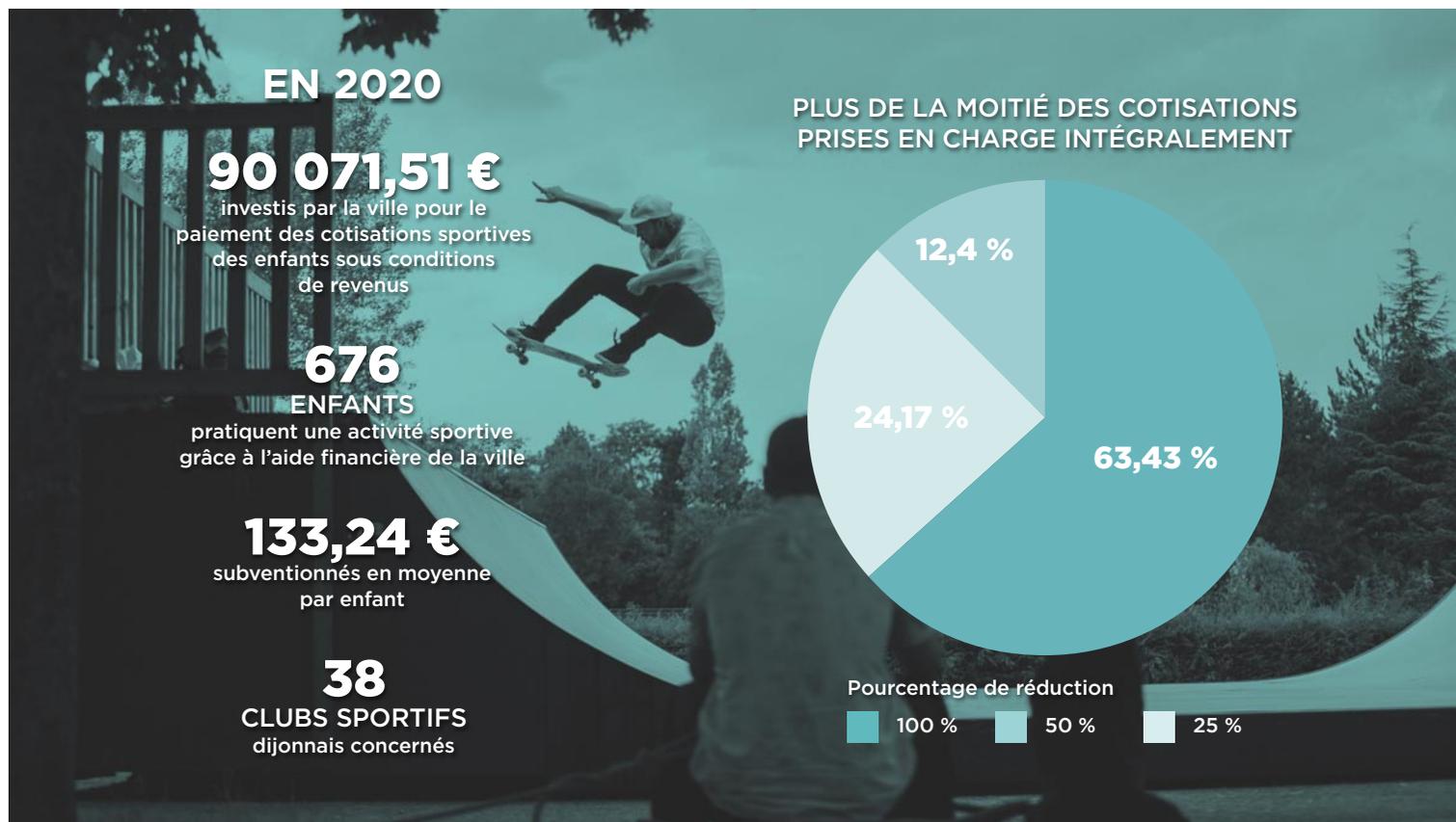
les revenus sont compris entre 1 200 et 1 500 €. L'aide municipale s'élève à 25% si les ressources du foyer sont comprises entre 1 500 et 2 100 €. Cette aide, limitée à une cotisation par enfant, est cumulable avec d'autres comme les coupons sport de la Caisse d'allocations familiales, sous réserve que le cumul des soutiens ne dépasse pas le montant de la cotisation.

#### Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 janvier

Après leur inscription, les familles obtiennent des codes sport sur [dijon.fr](http://dijon.fr). Ils peuvent être utilisés pour inscrire leur enfant dans le club dijonnais de leur choix affilié à une fédération sportive jusqu'au 31 janvier. Les réductions sont immédiatement appliquées lors du paiement de la cotisation sur simple présentation de ces codes. Les abonnements et cours proposés dans les équipements sportifs municipaux ou métropolitains ne sont pas concernés, tout comme l'ensemble des activités Dijon Sport faisant déjà l'objet d'une tarification indexée sur les ressources familiales.



Plus d'informations sur [dijon.fr](http://dijon.fr)



## Hamlet Adamyman

a inscrit ses enfants  
Gayané, 8 ans, Razmik,  
10 ans et David, 7 ans  
à l'Alliance Dijon Natation



### « Une aide précieuse »

« Mes enfants adorent la natation, qu'ils pratiquent depuis qu'ils sont petits. Chaque samedi, ils se rendent à la piscine olympique. Ils bénéficient de l'aide municipale depuis trois ans. Jusqu'à présent, la ville subventionnait la moitié de leur cotisation sportive. Cette année, mes ressources ont diminué. Les cotisations ont donc été prises en charge intégralement par la collectivité, soit 222€ par enfant. Cette aide est vraiment précieuse. Sans ce soutien, des difficultés financières seraient certainement apparues. La démarche, à effectuer sur internet, est relativement simple. Nous recevons un code deux ou trois jours seulement après avoir renseigné les informations demandées. »



### « La natation pour tous »

« L'aide versée par la ville aux familles favorise l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive. Elle représente une belle valeur ajoutée pour l'ensemble du sport associatif dijonnais. Cent soixante-dix licenciés de notre club sollicitent ce soutien, notamment de nombreux jeunes des quartiers prioritaires de la ville. Ce coup de pouce municipal est un avantage supplémentaire pour les familles les plus modestes. Nous offrons la possibilité de nager à tous, c'est très important, car savoir nager, c'est savoir se sauver. L'extension de ce dispositif municipal à tous les mineurs cette année et non plus aux seuls enfants du primaire est une excellente nouvelle. »

### Hatim Chamchi

président de l'Alliance Dijon Natation (ADN)

## TAEKWONDO

## QUEL PIED !

Une cinquantaine de Dijonnais pratiquent le taekwondo dans les quartiers Grésilles et Fontaine d'Ouche au sein de l'Azdad Star, un jeune club créé en 2016.



Le taekwondo séduit de plus en plus de Dijonnais. Cet art martial d'origine coréenne est une discipline qui enseigne le sens de la rigueur, la discipline mais aussi la patience, la persévérance, la maîtrise de soi et le respect. L'association Azdad Star Taekwondo Club créée en 2016 organise cinq entraînements par semaine pour adultes et enfants, au gymnase Camille-Flammarion, à la salle Épirey ainsi qu'au centre sportif de la Source. Chaque séance est encadrée par Zambou Hoummad, entraîneur et président de l'association.

### Un club féminisé

L'Azdad Star compte 53 licenciés âgés de 5 à 60 ans. Les filles représentent près de la moitié (24 filles et 29 garçons). Une réussite pour le club qui tient à la volonté de ses dirigeants de mettre l'accent sur la

féménisation des effectifs à travers leur communication, notamment par la mise en ligne de photos de pratiquantes sur le site internet. « Ma fille de 9 ans a intégré le club en septembre. Elle a tout de suite adoré. Le taekwondo lui fait le plus grand bien et lui permet de prendre confiance en elle. Elle se dépense beaucoup et apprend à maîtriser sa gestuelle », explique Zahia Senouci Meflah.

Implanté dans deux quartiers prioritaires de la ville, l'Azdad participe à l'accès à la pratique sportive des plus jeunes dès l'âge de 5 ans. Pour la saison 2020-2021, 23 membres de l'Azdad ont bénéficié d'une aide financière de la ville pour payer leur cotisation, soit 59% des jeunes licenciés.



Contact : 06 60 44 82 11 - taekwondoclub1@outlook.fr  
taekwondo-star-dijon.weebly.com

### « Mes enfants sont plus calmes qu'avant »

Tanguy Pereira a inscrit ses enfants de 8 et 6 ans à l'Azdad Star en 2019

« Ilian a été le premier à se lancer. Son petit frère Ryane l'a suivi aussitôt. Ils n'attendent qu'une seule chose désormais la semaine : l'entraînement ! Le taekwondo leur permet de se défouler et d'acquiescer de la discipline. Avant, ils n'arrêtaient pas de courir partout à la maison. Aujourd'hui, ils sont beaucoup plus calmes. Ce sport est aussi très bon pour les problèmes de motricité, dont l'un de mes fils souffre. »



### Bon pour le corps et l'esprit

Le taekwondo (TAE, frapper du pied, KWON, frapper du poing et DO, méthode, art de vivre) qui se traduit par « la voie du coup de pied et du coup de poing », est la discipline martiale la plus aboutie dans le domaine des coups de pied. Son style est plus fluide, plus aérien et plus spectaculaire que celui du karaté. Sa pratique est un très bon moyen d'entretenir sa forme tout en apprenant des techniques d'autodéfense. Ses bienfaits sur la santé sont démontrés. Ce sport permet notamment de réduire le stress et l'hypertension.

## POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET APPARENTÉS

Grâce à une gestion saine et remarquable, la ville de Dijon fait face à la crise sanitaire. Nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et permettent de maintenir un haut niveau de service public. Notre capacité d'investissement est en hausse et nous permet de soutenir l'activité économique et donc l'emploi. Le niveau de la dette de la ville est historiquement bas et, pour la 5ème année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition, afin de garantir le pouvoir d'achat des dijonnais.

Le budget 2021, premier de cette nouvelle mandature qui a été voté par le Conseil Municipal le 14 décembre dernier, est le reflet du projet que nous avons porté lors des élections municipales et pour lequel vous nous avez renouvelé votre confiance.

Plusieurs défis se dressent devant nous. Le défi climatique d'abord. En 2021, face à l'urgence, nous poursuivrons notre politique volontariste en matière d'écologie. 5 ans après les accords de Paris (COP21) la trajectoire définie par la communauté internationale n'est pas respectée. A leur échelle, les villes, elles, agissent et sont vectrices de transition écologique et énergétique : transports doux, rénovation des logements, alimentation durable... Dans ces domaines Dijon fait aujourd'hui figure de référence en France et en Europe. Notre engagement est d'ailleurs récompensé puisque la Métropole de Dijon a récemment reçu le Grand Prix de l'initiative de l'année pour son projet hydrogène lors du « Forum Zéro Carbone ».

Le défi climatique ne doit pas nous faire oublier la lutte contre la pauvreté. Pauvreté qui s'est accentuée durement en ce moment du fait de la crise sanitaire que nous traversons. Dans ce contexte, l'engagement de la ville en matière de solidarité et d'action sociale a évidemment été renforcé avec la mise en place d'un plan de mesures sociales de 1,3 millions d'euros qui se poursuivra cette année, à destination des dijonnais les plus modestes.

Comme nous nous y étions engagé, le prix minimum de la restauration scolaire pour les familles les plus modestes sera désormais de 0,50€ par repas contre 1,18€ précédemment. Ayant à cœur l'accès à la culture, à la pratique sportive pour tous, les bibliothèques municipales, le Musée des Beaux-Arts resteront gratuits et la ville continuera d'accompagner les familles les plus modestes au financement des licences sportives de leurs enfants. Nous accompagnons les

étudiants dijonnais les plus précaires à travers la hausse du nombre de bourses municipales attribuées (354 contre 250 l'année dernière). Nous continuerons aussi à soutenir les associations, cœur battant de cette solidarité sur notre territoire.

2021 sera l'année d'ouverture de la Cité Internationale de la gastronomie et du Vin. Elle sera aussi l'année, comme nous nous y étions engagés, où seront engagés les travaux de rénovation du grand Théâtre, où l'on modernisera la base nautique et de loisirs du Lac Kir ou encore celle qui verra l'équipe féminine du DFCO se doter d'un stade à la hauteur de sa qualité.

En continuité de l'action menée ces dernières années, le budget 2021 est ambitieux et permettra de faire de Dijon une ville plus écologique, solidaire et attractive. Après une année 2020 particulièrement difficile, nous souhaitons que 2021 nous permettent collectivement de retrouver confiance en l'avenir. Bonne année à toutes et à tous.

**Nathalie KOENDERS, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés**

**François REBSAMEN, Christine MARTIN, Pierre PRIBETICH, Sladana ZIVKOVIC, Hamid EL HASSOUNI, Claire TOMASELLI, Antoine HOAREAU, Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Franck LEHENOFF, Dominique MARTIN-GENDRE, Christophe BERTHIER, Nadjoua BELHADEF, Benoît BORDAT, Delphine BLAYA, Christophe AVENA, Lydie PFANDER-MENY, Joël MEKHANTAR, Océane CHARRET-GODARD, Denis HAMEAU, Stéphanie VACHEROT, Jean-Patrick MASSON, Françoise TENENBAUM, Laurence FAVIER, Massar NDIAYE, Jean-François COURGEY, Marie-Odile CHOLLET, Jean-Paul DURAND, Bassir AMIRI, Philippe LEMANCEAU, Danielle JUBAN, Jean-Philippe MOREL, David HAEGY, Mélanie BALSON.**

**Groupe socialiste, radical, citoyen et apparentés**

**8, rue de la Chouette 21000 Dijon**

**03 80 36 41 77**

**groupemajcm@orange.fr**

## POUR LE GROUPE DES ÉLUS DÉMOCRATES, ÉCOLOGISTES, CENTRISTES ET CITOYENS

À l'occasion de ce début d'année, nous ne pouvons que ressentir un certain soulagement à laisser derrière nous ces 12 mois qui furent très difficiles.

La pandémie de la Covid 19 qui a touché des centaines de milliers de personnes nous a conduits à repenser nos façons de vivre, nos comportements et modes d'action.

Si l'on ajoute à cela les violences urbaines et démonstrations abjectes qui ont pu secouer notre ville, les terribles attentats qui ont frappé un professeur, Samuel PATY, et plusieurs personnes à Nice, nous sommes nombreux à penser que cette année n'a que trop duré.

L'année 2021 est porteuse d'espoir grâce aux vaccins annoncés. Il est de la responsabilité de chacun d'agir en tant que citoyen et de se faire vacciner.

Depuis notre prise de fonction, la majorité municipale s'est saisie des urgences sanitaires, sociales et économiques afin d'en diminuer les effets mais surtout de préparer un avenir plus serein, durable et prospère.

En ce début d'année, des aides nationales et locales soutiendront le monde économique dijonnais. Notre collectivité continuera d'accompagner de nombreux foyers impactés.

Ce plan d'urgence ne pourrait éclipser la nécessité impérieuse de lutter efficacement contre le dérèglement climatique. C'est dans ce cadre que notre municipalité a initié de vastes plans de réhabilitation d'éco-quartiers, de vergers urbains et de transformation verte de nos mobilités afin que nous soyons à la hauteur de vos attentes.

Garante de la bonne gestion financière et de la non-augmentation des impôts, notre municipalité s'attachera à doter Dijon d'éléments majeurs quant à son attractivité, comme la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin.

Enfin, l'année 2021 sera, conjointement avec l'Etat, celle de la lutte contre toutes formes de violences, notamment celles faites aux femmes, en renforçant les effectifs, la formation et l'équipement des forces de l'ordre.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021, synonyme de solidarité et de grandes ambitions communes.

Prenez soin de vous.

**François DESEILLE (Président de groupe), Kildine BATAILLE, Marien LOVICH, Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, Vincent TESTORI, Nora EL MESDADI, Georges MEZUI, Catherine DU TERTRE et Ludmila MONTEIRO**

**groupeelusdecddijon@gmail.com**

**7bis, rue Devosge 21000 Dijon**

**06 14 79 34 69 / 03 80 23 38 14**

## POUR LE GROUPE DIJON ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le gouvernement a attribué des fréquences 5G sans attendre les résultats d'une étude d'impact environnementale et sanitaire.

Le déploiement précipité de cette technologie pose la question du coût écologique et énergétique, de l'égalité des territoires face à la fracture numérique, de la protection des données personnelles et donc des libertés fondamentales et du débat citoyen.

Contrairement aux affirmations du Maire qui caricature l'approche prudente des écologistes, la 5G est un enjeu non pas technique mais politique et démocratique.

Alors que le gouvernement refuse la proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat d'appliquer un moratoire sur la 5G et d'organiser un débat démocratique sur le sujet, notre groupe espérait plus d'ambition au niveau local. Nous avons donc proposé un vœu au Conseil Municipal du 16 novembre reprenant la proposition du moratoire.

Au vu de son contenu « collecte et captation des données personnelles, gaspillage énergétique, épuisement des ressources non renouvelables, production de déchets non recyclables et obsolescence programmée », notre démarche dans une ville où l'ambition écologique s'affiche fortement, aurait dû être entendue.

Or, à défaut d'un débat de qualité, le Maire nous a opposé une fin de non-recevoir !

Ceci traduit deux visions de la société : celle reposant sur la quasi croyance « du tout technologique » comme vecteur de progrès et promesse d'avenir, à l'opposé de celle que nous proposons, qui s'appuie sur la prévention des risques, de la santé, de la protection des données et de l'environnement. Car l'impact environnemental du déploiement de la 5G est réel, et va augmenter significativement l'empreinte carbone du secteur du numérique.

Face à l'urgence climatique, il est temps de stopper la fuite en avant du « tout technologie » en questionnant ses usages et ses finalités en regard du projet de société écologique et démocratique que nous portons.

**Stéphanie MODDE, Olivier MULLER, Karine SAVINA, Patrice CHÂTEAU, Catherine HERVIEU, Fabien ROBERT**  
14, avenue Jean Jaurès 21000 Dijon - <https://21.eelv.fr/> - facebook @elusecologistesdijon

## POUR LE GROUPE AGIR ENSEMBLE POUR DIJON DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

En ce début d'année, nous vous présentons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année, pour vous-mêmes, vos familles et vos proches. La crise sanitaire nous met tous à rude épreuve. Elle se prolongera dans les mois à venir. C'est pourquoi nous devons rester résolument optimistes, faire face ensemble, nous montrer solidaires et fraternels, avoir confiance dans notre ville et ses atouts. Nous en ressortirons transformés et plus forts. C'est le vœu que nous formons pour Dijon et les Dijonnais.

Nous souhaitons que la municipalité se montre réactive et engagée, par des gestes concrets. À cet égard, nous voulons exprimer avec force notre reconnaissance aux agents municipaux, à tous ceux qui sont au service du public. Nous voulons exprimer notre attention et notre soutien à tous nos aînés, qui souffrent d'un isolement forcé et prolongé. À toutes les associations qui fonctionnent au ralenti. À nos jeunes qui sont déstabilisés. À nos hôtels, cafés, restaurants, à tous les commerçants et indépendants durement touchés, aux activités sportives et culturelles.

Nous devons profiter de cette période pour mettre en place des changements de fond, qui nous permettront de mieux rebondir et de préparer l'avenir. En restant unis dans le respect des principes républicains, contre les dérives communautaristes et toute forme d'extrémisme. En assurant la sécurité et la tranquillité publique dans tous les quartiers. En gérant mieux les logements sociaux existants avant d'en construire toujours plus. En respectant l'environnement, par la valorisation des espaces verts et la limitation de la densification urbaine, la sauvegarde du lac Kir et de nos rivières, la résorption des embouteillages et la sécurisation des piétons. En soutenant les produits locaux, les entreprises locales et l'accueil de nouvelles activités. En contrôlant la bonne utilisation de l'argent public, pour employer chaque euro à bon escient et protéger le pouvoir d'achat des Dijonnais. Bonne et heureuse année 2021 !

**Agir ensemble pour Dijon - Droite, Centre et Indépendants**

**Emmanuel BICHOT, président, Laurent BOURGUIGNAT, Stéphane CHEVALIER, Bruno DAVID, Laurence GERBET, Caroline JACQUEMARD, Céline RENAUD, Axel SIBERT, Henri-Bénigne de VREGILLE, Claire VUILLEMIN.**  
43, rue Parmentier 21000 Dijon - [contact@agirensemblepourdijon.fr](mailto:contact@agirensemblepourdijon.fr) - 03 80 46 55 86

## Numéros utiles

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro (commerçants et artisans)	0 800 21 30 21

### MAIRIES DE QUARTIER

#### Bourroches-Valendons,

32 boulevard Eugène-Fyot,  
03 80 74 52 02

#### Fontaine d'Ouche,

13, place de la Fontaine d'Ouche,  
03 80 74 52 00

Grésilles, 6, avenue des Grésilles,  
03 80 48 89 05

Mansart, 2, boulevard Mansart,  
03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville,  
03 80 48 83 83

### SERVICES PUBLICS

Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29

### VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

### LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne- Franche-Comté	03 80 45 90 40

Orvitis	0 810 021 000
CDC Habitat social	03 80 59 64 90
CDC Habitat	03 80 76 84 38

### URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Suez (urgence eau)	0977 401 123
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool	
info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

# FESTIVAL MODES DE VIE

CRÉATIONS D'ARTISTES ET D'HABITANTS



théâtre

danse

ciné-concert

arts visuel

musique

Dijon et agglomération

Gratuit

Infos 03 80 66 16 57

[www.modesdevie.org](http://www.modesdevie.org)

20/01 →  
12/02/2021

